



# RAPPORT D'ACTIVITÉ 2024



Crédits :

Rédaction en chef : Anne-Ségolène Goumarre, Directrice générale de l'Espoir-CFDJ

Direction artistique : Héroïse Niord-Méry - lowiz.fr

Illustrations et facilitation graphique : Christel Han - bananako.fr

Photo de couverture : Elizaveta Dushechkina

Publication mai 2025

# SOMMAIRE

## 1 RAPPORT MORAL DU PRÉSIDENT pages 4 à 6

## 2 RETOUR SUR L'ANNÉE 2024 pages 7 à 26

- Carte d'implantation des services
- Rétrospective 2024
- Le Projet associatif 2025-2030
- Notre Gouvernance
- Assemblée Générale du 13 juin 2024
- Journée associative du 26 novembre 2024
- Les Trophées d'Espoir 2024
- Mineurs non accompagnés - Premiers éléments d'un plaidoyer

## 3 RAPPORT D'ACTIVITÉ PAR THÉMATIQUE pages 27 à 82

- Accompagner et intervenir en milieu ouvert
- Accueillir et accompagner en hébergement
- Rencontrer et accompagner en journée

## 4 DIRECTION GÉNÉRALE & ORGANIGRAMME pages 83 à 96

- Direction des Fonctions supports
- Direction Qualité et Développement
- Bilan financier
- Bilan social
- Organigramme

## 5 LES PERSPECTIVES pages 97 à 99

# RAPPORT MORAL DU PRÉSIDENT

C'est avec une profonde reconnaissance pour l'ensemble des personnes – professionnels et adhérents – qui font Espoir-CFDJ et un regard lucide sur les défis de l'année écoulée et ceux à venir que je vous présente, au nom du Conseil d'administration, ce rapport moral pour 2024.

En 2024, fidèle à ses engagements et à sa vocation de protection et d'accompagnement des personnes vulnérables, notre association séculaire a poursuivi avec détermination ses actions dans un contexte souvent complexe et toujours exigeant.

L'année 2024 a été marquée par une étape essentielle pour notre association : l'élaboration et l'adoption en Assemblée générale extra-ordinaire du projet associatif 2025-2030.

Inscrit dans la continuité de notre engagement historique, ce projet se veut profondément militant, fondé sur le respect des droits des enfants et des parents, l'accompagnement global et le pouvoir d'agir des jeunes.

Fruit d'un processus d'élaboration et d'adoption interactif, il est notre bien commun, il affiche nos perspectives et constitue notre carte de visite. Il nous engage vis-à-vis de nous-mêmes et de l'extérieur.



Dans un contexte social marqué par des tensions croissantes autour des politiques de l'enfance, de la jeunesse, de la migration et de la solidarité, nous avons choisi d'affirmer notre cap. Nous avons refusé la résignation afin de porter la voix de celles et ceux que l'on n'entend pas assez : celle des mineurs non accompagnés en quête d'insertion, celle des enfants en souffrance familiale et psychique, celle des familles à la recherche de

repères que nous accueillons et accompagnons au quotidien. Les premiers travaux de la « Commission Actualités éducatives sociales et innovations » autour de l'accompagnement des mineurs non accompagnés en témoignent.

En 2024, dotés d'une nouvelle Direction générale, nous avons poursuivi l'effort d'adaptation de nos pratiques professionnelles aux réalités multiples des jeunes, des personnes vulnérables et des territoires. Cela s'est traduit notamment par l'ouverture du Tiers-lieu de Versailles dans les Yvelines, en fin d'année 2024, la poursuite de la réflexion sur l'évolution de la Ferme de la Butte Pinson, projet passionnant s'il en est, mais également par le renforcement des liens et projets entre directions de l'association (je pense notamment à la médiation animale à travers les Fermes mobiles, de plus en plus sollicitées par les services de notre association) et de certains partenariats.

Les échanges avec Le Lieu lors de la Journée associative en sont un exemple, en espérant que de telles rencontres soient porteuses à l'avenir de nouveaux projets !

Nous avons également poursuivi la structuration de notre association dans un optique de développement et de meilleure réponse aux besoins des personnes vulnérables :

cette structuration passe par le renforcement de notre démarche qualité et par le déploiement d'une veille systématique des appels à projets en cours afin de nous positionner en tant qu'un acteur incontournable en Ile de France.

Certes, nous n'avons pas toujours gagné, mais nous avons tenu notre place et fait reconnaître notre association pour des engagements à venir. Je pense notamment à la Seine-Saint-Denis.

Certains temps forts associatifs sont désormais bien ancrés dans notre fonctionnement :

- l'Assemblée générale en juin fut – à ce titre - un moment particulièrement marquant d'échanges et de convivialité, en témoigne la fresque des valeurs réalisée à cette occasion.
- la journée Associative en novembre a permis des échanges passionnants autour du futur projet associatif et des enjeux de coopération territoriale, avec en point d'orgue le repas préparé par le Tiers lieu alimentaire de Vitry et le camion crêpes de la Prévention spécialisée du Val-de-Marne.
- la 3ème édition des Trophées d'Espoir fut – à nouveau - une belle occasion de mettre en lumière les projets et engagements de nos professionnels.

Reste l'essentiel : nous avons tenu, avec certes des soubresauts inhérents à l'exercice pour une structure associative de notre taille, les engagements souscrits auprès des mandats pour apporter des prestations de la meilleure qualité possible aux enfants, aux jeunes, aux parents que nous accompagnons et aux magistrats et administrations sociales qui nous sollicitent.

Rien de tout cela n'aurait été possible sans la mobilisation des équipes, leur engagement quotidien, leur capacité d'adaptation et leur foi dans notre mission.

Nous sommes sensibles comme administrateurs à l'engagement des professionnels qui font preuve quotidiennement de créativité, de réactivité et de professionnalisme, même dans des conditions parfois complexes.

Nos équipes ont fait le maximum pour remplir les mandats souscrits par Espoir. Qu'elles en soient remerciées.

Ne soyons pas naïfs. Espoir-CFDJ, comme tant d'autres associations, disposent de moyens d'actions limités et de marges de manœuvre étroites. Certes, nous sortons au mieux du Plan de redressement souscrit en 2020, mais notre situation financière reste fragile.

Notre trésorerie est limitée dans la mesure où l'association ne dispose pas de fonds propres. Une réflexion a d'ailleurs été initiée en interne à ce sujet à l'automne 2024.

Par ailleurs, comme les années précédentes, les difficultés d'attractivité que nous rencontrons nous demandent trop régulièrement de revoir nos organisations et nos fonctionnements, voire de réduire notre capacité d'intervention.

Bien évidemment, je n'oublierais pas de m'attacher à la vie associative institutionnelle, support de nos interventions. Sans elle, rien ne serait possible !

Ici, j'entends saluer nos adhérents qui, par leur présence, traduisent leur intérêt à l'égard de notre démarche et combien ils partagent nos valeurs. Plus que jamais, il nous revient d'en accroître le nombre pour renforcer sans cesse notre légitimité par delà la qualité des prestations fournies.

Je relèverai également l'engagement de nos administrateurs et membres du Bureau qui, par delà les vicissitudes et les difficultés qu'ils rencontrent au quotidien, tiennent le cap. Là encore, il nous revient de nous enrichir de nouvelles compétences pour gérer le présent, mais surtout préparer l'avenir.

Sous la houlette de notre Secrétaire général, les commissions sont petit à petit relancées, à l'instar de la Commission éthique. Elles doivent être chacune à leur niveau, le creuset d'une réflexion sur la durée entre les administrateurs, la Direction générale et les équipes, pour faciliter les prises de décision qui s'imposent.

2024 a donc été une année exigeante, parfois difficile, mais profondément porteuse d'avenir.

Elle nous a permis de consolider nos fondamentaux, de clarifier nos ambitions et de bâtir les fondations d'un projet stratégique résolument tourné vers 2030.

Nous disposons d'atouts réels et sérieux avec une Direction générale étoffée comme nous le souhaitons, appuyée sur des équipes engagées.

Sans nier nos limites et nos propres dysfonctionnements, nous n'avons pas à rougir de la copie que nous rendons dans un contexte où la protection de l'enfance est singulièrement interpellée sur la qualité de ses prestations, quand les moyens financiers sont de plus en plus tendus.

Nous abordons 2025 avec la conviction renouvelée que notre rôle est essentiel et que notre engagement est juste. Notre capacité à innover collectivement est à la hauteur des défis. La conception et le montage du dispositif dans les Yvelines sur l'année démontrent notre capacité à tous les niveaux à nous mobiliser.

Nous avons le souci d'améliorer encore et encore la qualité de nos prestations pour les adapter aux besoins des personnes que nous accompagnons mais également de proposer de nouveaux engagements répondant aux attentes sociales et aux besoins.

Nous avons le souci comme structure associative historique et reconnue d'être présents dans le débat public sur la protection de l'enfance et sur les questions sociales, plus largement, afin qu'elles soient mieux traitées par les responsables politiques et mieux appréhendées par l'opinion dans ses enjeux.

Merci à chacune et chacun, aux adhérents, a fortiori administrateurs, et aux salariés pour sa contribution. Nous pouvons nous satisfaire de 2024 pour Espoir.

Nous restons lucides ; les lacunes sont réelles, les difficultés demeurent, d'autres nous attendent, mais je crois pouvoir affirmer que 2024 fut un bon cru.

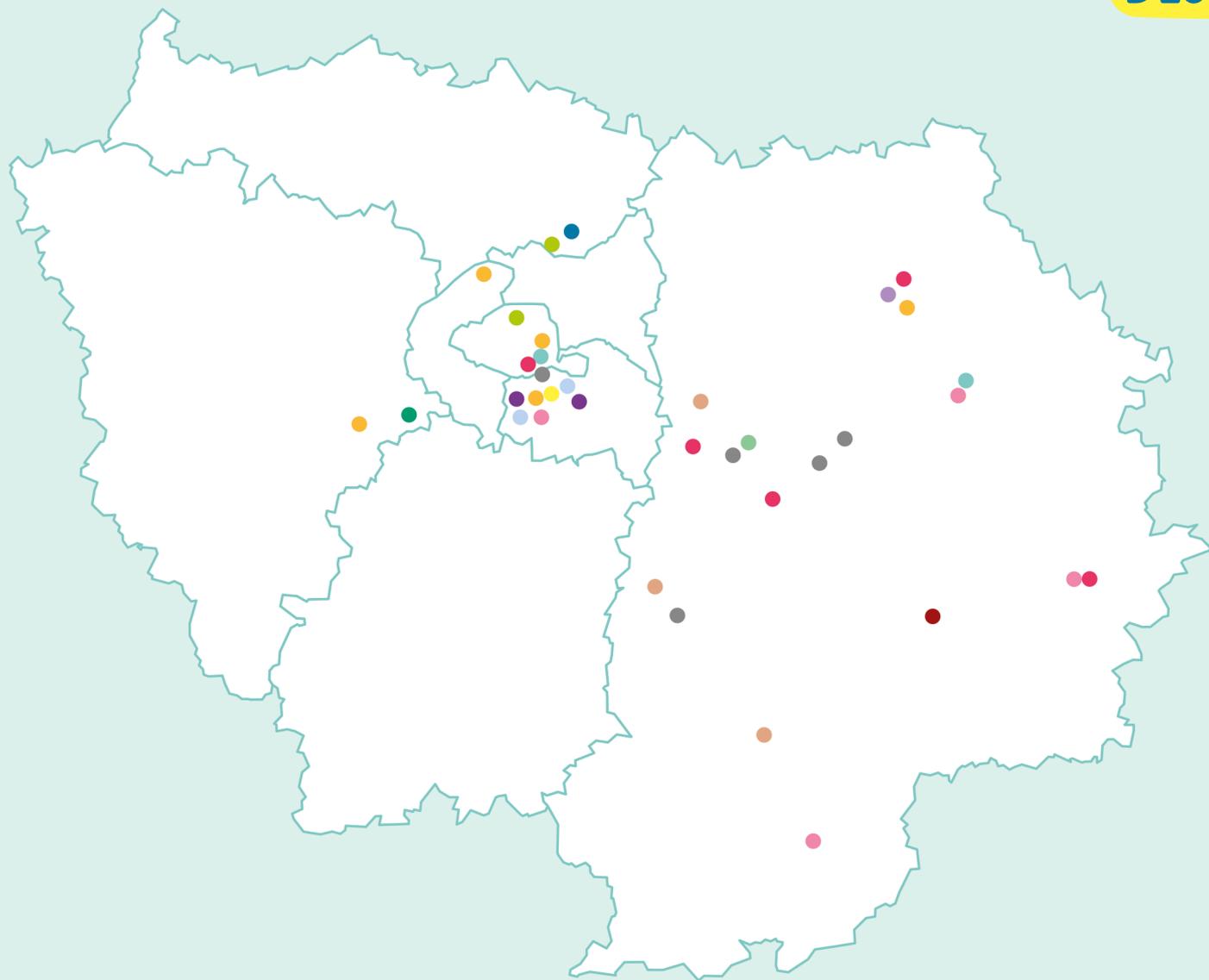
**JEAN - PIERRE ROSENCRZEIG**

Président d'Espoir-CFDJ



RETOUR SUR  
L'ANNÉE 2024

# CARTE D'IMPACT DES SERVICES



# PLANTATION SERVICES

## ACCOMPAGNER ET INTERVENIR EN MILIEU OUVERT

- SAE
- SAE renforcé
- SIE

## ACCOMPAGNER ET INTERVENIR EN HÉBERGEMENT

- SAFE
- SAOH
- SAVEA
- CAP ESPOIR

## RENCONTRER ET ACCOMPAGNER EN JOURNÉE

- accueil de jour
- ACI - Les brigades vertes
- ISCG
- Les fermes d'ESPOIR
- Les rencontres d'ESPOIR
- PAEJ
- Prévention spécialisée
- Tiers lieu

JANVIER



Départ de **David Van Pevenage**,  
Directeur Général depuis 2020  
Évaluation externe SAVEA 78

FÉVRIER



Elaboration de la Charte des réseaux sociaux de la Prévention spécialisée 94

MARS



Arrivée d'**Anne-Ségolène Goumarre**, nouvelle Directrice Générale

Installation de la commission éthique

AVRIL



Vote des orientations stratégiques en Conseil d'administration,  
Clôture budgétaire

MAI



Parution du livre de recettes du Tiers Lieu alimentaire

JUIN



Assemblée générale Fresque

Inauguration de la Coulée Butte Pinson

Expo photos SAVEA 92

Inauguration des locaux de la Prévention spécialisée à

Nemours

Espoir aux Assises de la Protection de l'Enfance

RÉTROS

NOVEMBRE



Journée associative  
Rencontre avec Le Lieu

DÉCEMBRE



Adoption du  
Projet Associatif  
Trophées 2024

Élections  
professionnelles  
Ouverture du  
Tiers Lieu de  
Versailles

SEPTEMBRE



Mobilisation Les 400 000  
Lancement commission AESI  
Évaluation externe du SAOH

OCTOBRE



Séminaire CA-CODIR

PECTIVE

JUILLET



Déménagement  
du SAFE Ados à  
Chalifert

Jeux olympiques  
(expo SAFE 94)

AOÛT



Transferts et séjours

# LE PROJET ASSOCIATIF

Adopté lors de l'Assemblée générale extraordinaire du 12 décembre 2024, le projet associatif repose sur une ambition forte : construire avec les enfants, les jeunes, les parents et les personnes vulnérables les moyens de construire leur avenir dans un environnement aussi bienveillant et stimulant que possible. Pour ce faire, l'association s'appuie sur 5 valeurs fondamentales :

le respect  
et la dignité

la citoyenneté

l'intérêt général

la coopération

l'altérité

Ce projet s'inscrit dans une démarche proactive, inspirée des efforts menés après la crise de 2020. Il traduit la volonté d'Espoir-CFDJ d'adapter ses actions aux besoins actuels et futurs des enfants et des familles, et de jouer un rôle moteur dans l'évolution des pratiques de protection de l'enfance. Il vise à renforcer l'identité et à mobiliser l'ensemble des acteurs de l'association – administrateurs, équipes, jeunes accompagnés et partenaires – autour de 6 grandes orientations politiques :

N°1

## ASSURER LE DÉVELOPPEMENT D'ESPOIR-CFDJ

Consolider et diversifier les ressources et les projets de l'association pour garantir sa pérennité et renforcer son impact au service des jeunes, des familles et, plus largement, des personnes vulnérables.

N°2

## VEILLER PLUS QUE JAMAIS À LA QUALITÉ DES PRESTATIONS

Maintenir un haut niveau d'excellence dans les accueils et accompagnements proposés, en adaptant les pratiques aux besoins des personnes accueillies et accompagnées, aux réalités du terrain et aux évolutions de la société.

N°3

### DÉPLOYER UNE DÉMARCHE FAVORISANT LA QUALITÉ DE VIE AU TRAVAIL

Soutenir les équipes par des actions concrètes en faveur du bien-être, de la reconnaissance et du développement des compétences professionnelles des salariés.

N°4

### CONSTRUIRE UNE IMAGE ESPOIR-CFDJ ET UN SENTIMENT D'APPARTENANCE DES ADHÉRENTS ET SALARIÉS

Renforcer la visibilité de l'association et valoriser son identité pour créer une fierté collective.

N°5

### ÊTRE PRÉSENT DANS LE DÉBAT PUBLIC

Sur la protection de l'enfance et – plus largement – sur le champ des solidarités pour en être reconnu comme un acteur incontournable. Participer activement aux réflexions et actions qui structurent le secteur, en mettant en avant l'expertise d'Espoir-CFDJ.

N°6

### DÉVELOPPER LES COOPÉRATIONS ET PARTENARIATS EXTERNES

Créer des alliances stratégiques avec d'autres acteurs publics, privés et associatifs pour enrichir et diversifier les opportunités offertes aux personnes accueillies et accompagnées.

**RESPECT**  
 DE LA DIGNITÉ

**TOLÉRANCE**  
 OUVERTURE D'ESPRIT

OUI aux désaccords, NON aux conflits

C'EST AUSSI  
 L'ÉCOUTE

OUI aux DIFFÉRENCES

DRIT À LA PAROLE

- ✓ je cherche à COMPRENDRE
- ✓ J'ACCEPTÉ QUI JE SUIS, et qui est l'autre

NON-JUGEMENT

je MONTRE L'EXEMPLE

JE RESPECTE LE CADRE LÉGAL

J'ÉCHANGE, ON SE RENCONTRE

RECIPROCIÉTÉ

VALEURS CITOYENNES et RÉPUBLICAINES  
**LAÏCITÉ**

VALORISER LE TRAVAIL DÉJÀ RÉALISÉ

ET RESPECTER MAINTENANT L'INTIMITÉ

**ALTÉRITÉ**

TENDRE LA MAIN & ACCUEILLIR

1 TRANSMISSION D'INFORMATIONS

LA LAÏCITÉ COMME OUTILS

ATELIERS SORTIES EDUCATIVES

ESPACES DE PARTAGE IDENTIFIÉS

COLLECTIF DE FORMATIONS

ENCOURAGER LES POTENTIELS

ÉCHANGES PAROLES CONTACTS

**CONFIANCE**  
 CONSIDÉRATION

PROJETS TRANSVERSAUX

RENFORCER LA PARTICIPATION

ATELIERS de PSYCHODRAME

il n'y a RIEN de dramatique!

EXEMPLE: TROPHÉES avec PRÉSENCE du public?

ON TIRE LE FIL DES idées...

**ESPOIR**

SOLIDARITÉ

**COOPÉRÉ**

ACTIONS COLLECTIVES

EN ÉQUIPE!

ADHÉSION des FAMILLES

PARTAGE PROFESSIONNEL

AJUSTEMENT REACTIVITÉ SYNTHÈSES

TRAVAIL PLURIDISCIPLINAIRE (Épaulé contre épaulé!)

à l' de la PAR

# OIR et vous!

participation

OUVERTURE  
VERS L'EXTÉRIEUR

CONSTRUCTION  
CO-OPÉRER  
MMUNAUTÉ

ENTRAÏDE

FAIRE CONNAÎTRE  
LA RÉALITÉ  
DE NOTRE TRAVAIL

COMMUNICATION  
PUB  
VALORISER NOS  
ACTIONS

ÉLABORER DES  
FEUILLES DE ROUTE

TEMPS DE  
PAROLE pour

LES MEMBRES  
D'ESPOIR  
LES PARENTS  
LES ENFANTS

écoute  
ROLE des ENFANTS

DÉMOCRATIE

PARTICIPATION  
& RESPONSABILISATION

SAVOIR  
VIVRE

SUJET DE  
DROITS

CITOYENNETÉ



PARTAGE  
ET VIE DE QUARTIER



RESPECT DE LA  
CULTURE DE CHACUNE



TRANSMETTRE

ANNÉE de la  
CITOYENNETÉ?  
(pour les actions collectives  
de l'association)

Mettre à profit  
LES DIFFÉRENCES

ET RESPECTER  
LES ESPACES  
PERSONNELS



ACCOMPAGNER  
DANS L'ACCÈS  
à ses DROITS

ATELIERS  
CVS



FAIRE PREUVE  
de CRÉATIVITÉ  
POUR TRAVAILLER  
en RÉSEAU

MULTI-CULTURALITÉ

UTILITÉ  
SOCIALE

UNITÉ

PROTÉGER

ACCUEILLIR

FACILITER

Collecte  
alimentaire

INTER-  
GÉNÉRATIONNEL

VALORISER  
LES POTENTIELS  
INDIVIDUELS

SOCLE DE RÉFÉRENCE  
EN COMMUN

ACTIONS DE  
PRÉVENTION

INTELLIGENCE  
COLLECTIVE

ACTION à l'ÉCHELLE  
NATIONALE?  
POLITIQUES PUBLIQUES

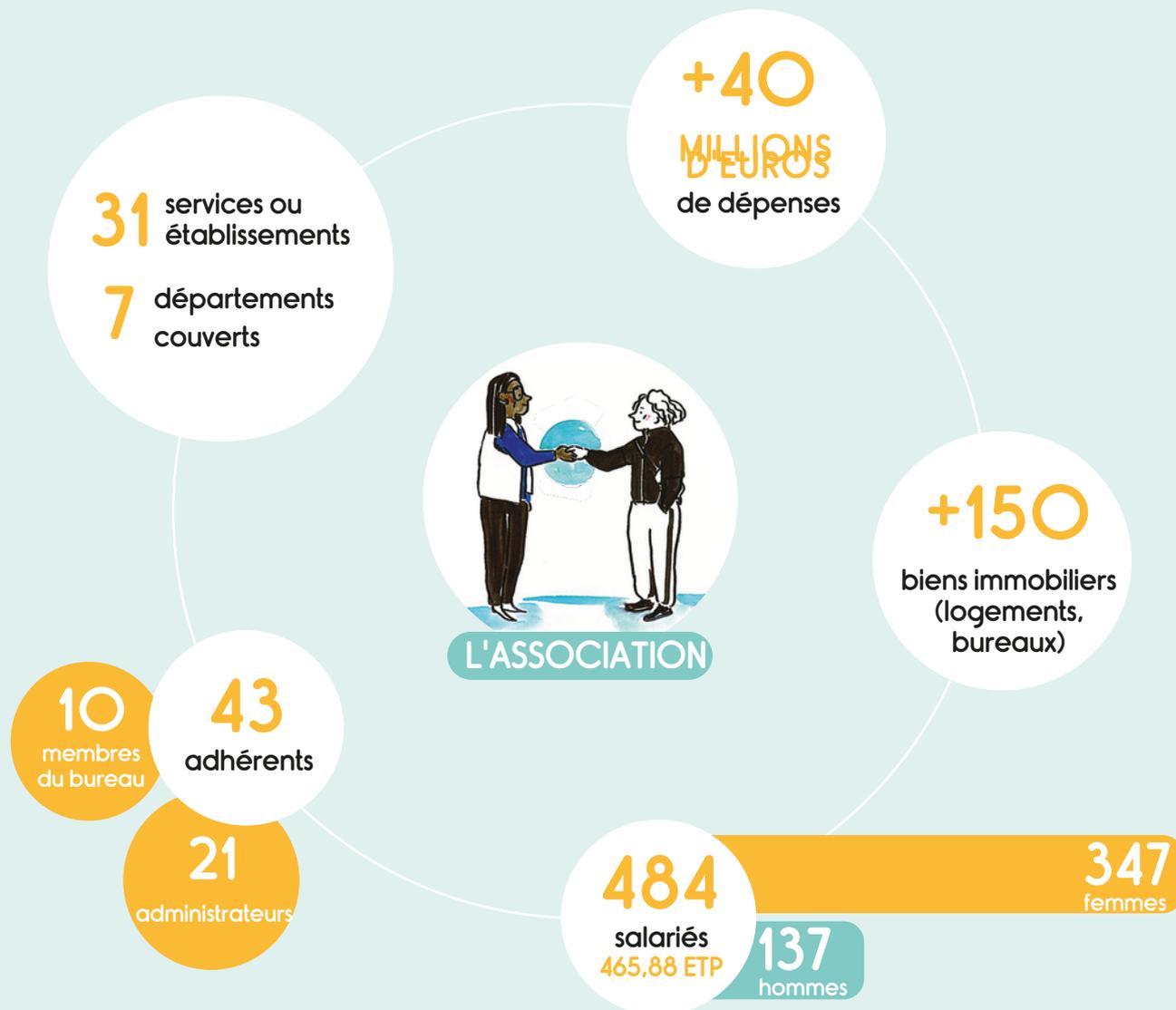
INTÉRÊT  
GÉNÉRAL

AUTONOMIE

Bonne  
entente!

L'écoute  
à l'écoute!

## EN QUELQUES CHIFFRES...





## L'ACTIVITÉ

**+1 000** jeunes accompagnés  
au titre de la Prévention spécialisée

**+1 250** jeunes ayant bénéficié d'une  
mesure d'AEMO classique ou renforcée

**386** mesures judiciaires d'investigation  
éducative réalisées

**45** jeunes accompagnés dans les  
Accueils de jour du Val-de-Marne

**700** personnes hébergées  
en 2024 par l'association

Dont **340** mineurs non  
accompagnés (MNA)

**18** personnes accompagnées  
dans le cadre du chantier d'insertion

**902** personnes reçues par les  
Intervenantes sociales en  
commissariat et gendarmerie (ISCG)

**2 209** entretiens réalisés  
au sein des PAEJ du Val-de-Marne

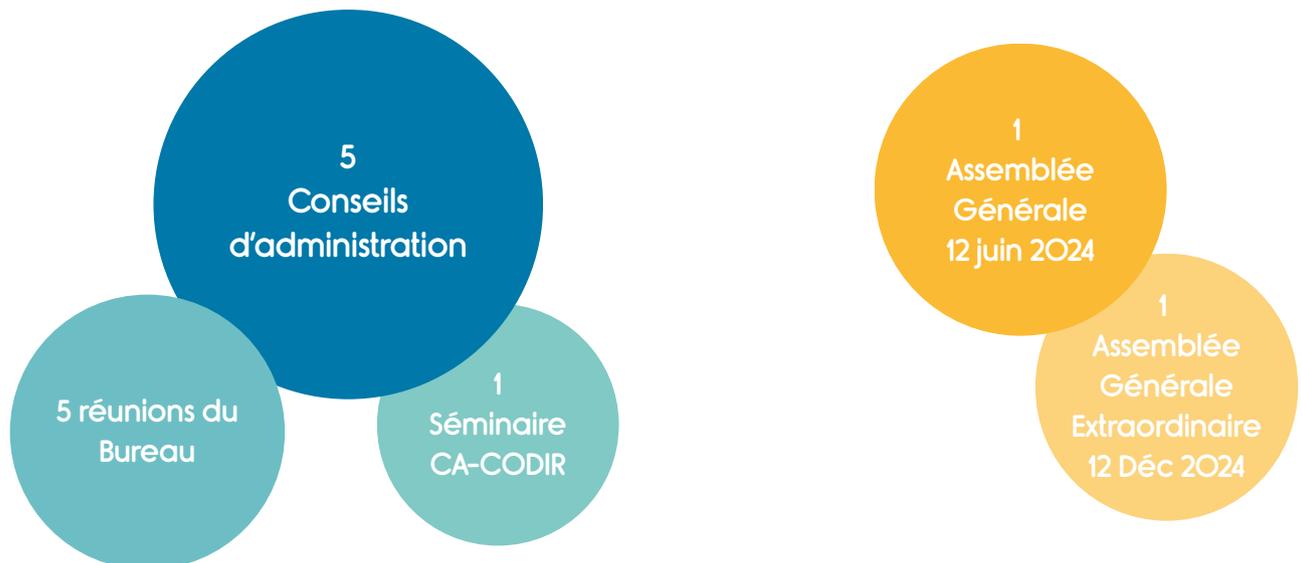
et près de  
**10 000**  
visiteurs libres à la  
Ferme d'EOLE  
(janv. - juil. 2024)



# NOTRE GOUVERNANCE

## LE CONSEIL D'ADMINISTRATION EN 2024

- Jean-Pierre Rosenczveig, Président
- Sophie Dhénaux, Vice-Présidente
- Frédéric Jésus, Vice-Président
- Jean-Louis Patrick Chiniard, Secrétaire Général
- Gilles Allières, Secrétaire Général Adjoint
- Manuel Yalman, Trésorier
- Alain Berger, Trésorier Adjoint
- Christian Delecourt, Membre du Bureau
- François Dubois, Membre du Bureau
- Guy Le Calonnec, Membre du Bureau
- Alain Arnaud, Administrateur
- Josine Bitton, Administratrice
- Jean-Louis Brassat, Administrateur
- Pierre Brethes, Administrateur
- Sylviane Chéron, Administratrice
- Alain Cornec, Administrateur
- Danielle Fagot, Administratrice
- Philippe Nadeau, Administrateur
- Jean-Luc Rongé, Administrateur
- Anna Rurka, Administratrice
- Wafa Tamzini, Administrateur



# L'ASSEMBLEE GENERALE

## 13 JUIN 2024

Jeudi 13 juin 2024, Espoir-CFDJ a tenu son Assemblée Générale annuelle à Cachan (94), réunissant adhérents, professionnels et membres du conseil d'administration pour une journée riche en échanges et en convivialité.



Cette journée a été marquée par plusieurs temps forts :

- Rencontres et découvertes au "Village Espoir" : L'après-midi, les professionnels ont animé des stands à la Grange Galliéni, mettant en lumière la diversité des missions de l'association à travers des activités ludiques favorisant l'interconnaissance.
- Atelier sur les valeurs associatives : Dans le cadre de l'élaboration du projet associatif 2025-2030, un atelier participatif, illustré par Christel Han (BANANAKO) a permis de revisiter les valeurs fondatrices d'Espoir-CFDJ,
- Assemblée statutaire : La séance officielle s'est tenue en Mairie de Cachan, présidée par Jean-Pierre Rosenczveig et en présence de Mme Hélène De Comarmond, Maire de Cachan . Les rapports moral, d'activité et financier ont été présentés respectivement par Jean-Pierre Rosenczveig, Patrick Chiniard et Manuel Yalman. Sophie Dhenaux a partagé les avancées du projet associatif 2025-2030.

# JOURNÉE ASSOCIATIVE

## 26 NOVEMBRE 2024

Le 26 novembre 2024, Espoir-CFDJ a organisé sa journée associative au Théâtre André Malraux de Chevilly-Larue (94), annuelle, réunissant plus de 300 participants, incluant professionnels, bénévoles et partenaires, pour un moment fort de cohésion et de réflexion.

L'événement a été marqué par un déjeuner préparé par le tiers-lieu alimentaire de l'association, ainsi que par la présence du camion-crêpes de la Prévention spécialisée du Val-de-Marne, dans le cadre d'un chantier éducatif.

Cette journée a également été l'occasion d'échanger dans le cadre d'une table-ronde autour des enjeux liés à la coopération entre les pouvoirs publics locaux et notre association, de s'enrichir des expertises internes et externes avec notamment la présence du Lieu, une association alsacienne mais également de proposer un temps d'échange et de concertation autour du futur projet associatif pour la période 2025-2030. Des illustrations réalisées par Christel Han ont accompagné cette présentation, mettant en lumière les ambitions et les valeurs portées par l'association pour les années à venir.



ESPOIR



Journée projet associatif - 26 nov 2024

Christel Han

ESPOIR

LA RIVIÈRE DU DOUTE

- DÉBAT -  
EN LES JOURNÉES ASSOCIATIVES POUR ÊTRE UTILES ?



Journée projet associatif - 26 nov 2024

Christel Han

ESPOIR

JOURNÉE PROJET ASSOCIATIF  
ESPOIR, CFDJ - NOV 2024

LE DÉJEUNER avec  
LE TIERS-LIEU ALIMENTAIRE



Journée projet associatif - 26 nov 2024

Christel Han

La journée associative a permis de renforcer les liens entre les différents acteurs de l'association, favorisant ainsi une dynamique collective essentielle pour relever les défis futurs. Les échanges et les moments de convivialité ont contribué à consolider l'engagement de chacun au service des publics accompagnés.

# LES TROPHEES D'ESPOIR

## 12 DECEMBRE 2024



Au Théâtre de la Traversière, dans une ambiance festive et conviviale, les Trophées ont célébré l'engagement quotidien des équipes et la richesse des pratiques professionnelles.

Avec 22 projets et 111 participants, cette 3ème édition des Trophées d'Espoir a réuni de nombreuses initiatives, reflétant la diversité, l'inventivité et l'engagement des professionnels d'Espoir et de deux partenaires : la Fondation Olga Spitzer et la Fondation Léopold Bellan.

Les 7 catégories (Outils, Partenariat, Expérience, Innovation, Partenaires externes, Pratiques pro, Coup de Cœur) ont permis de mettre en valeur la diversité des initiatives au sein de notre secteur.



# MINEURS NON ACCOMPAGNES

## PREMIERS ELEMENTS DE PLAIDOYER

### Analyse des profils et vulnérabilités de 297 MNA accompagnés par Espoir-CFDJ

Les données présentées ici ont été collectées auprès de 297 mineurs non accompagnés (MNA) suivis par l'ensemble des dispositifs dédiés d'Espoir-CFDJ. Cette analyse met en lumière des parcours marqués par de fortes vulnérabilités et un besoin évident de protection.

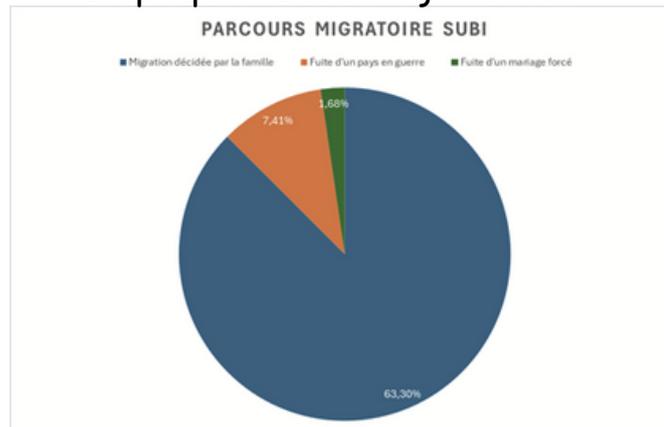
=> Une migration majoritairement décidée par la famille, mais motivée par des contextes de danger

Bien que 63,30 % des jeunes déclarent que leur migration a été décidée par leur famille, cette décision s'inscrit dans des contextes de grande précarité. Beaucoup de ces jeunes ont fui :

- des violences intrafamiliales
- des carences éducatives et affectives
- des conflits familiaux graves
- ou ont été orphelins

Ces éléments constituent les causes profondes de leur départ, rendant le parcours bien souvent subi, malgré une apparence de volontarisme familial.

Graphique : Parcours migratoire subi

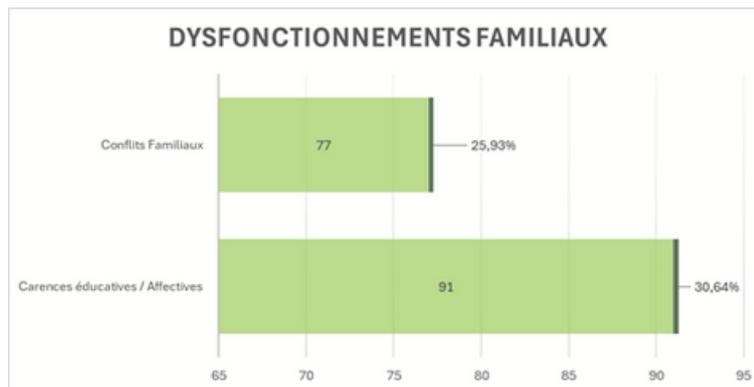
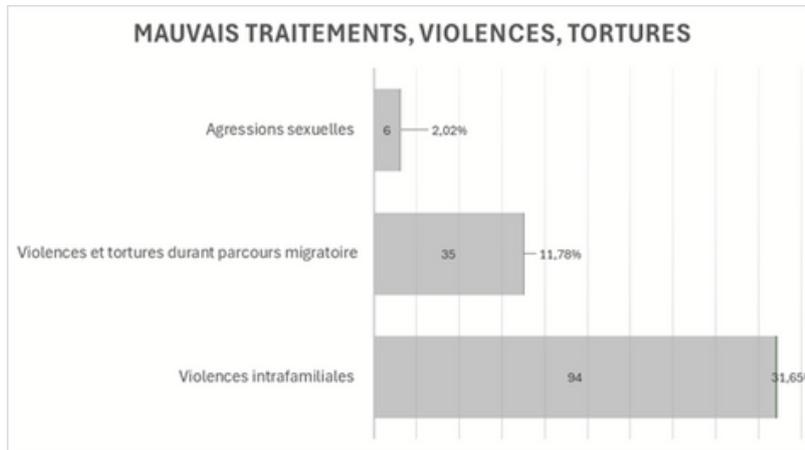


## => Violences et traumatismes : un facteur déterminant

Les données recueillies auprès de ces 297 jeunes mettent en évidence des niveaux importants de traumatismes :

- 31,65 % ont subi des violences intrafamiliales
- 30,64 % ont souffert de carences affectives et éducatives
- 25,93 % ont connu des conflits familiaux intenses
- 11,78 % ont été victimes de violences ou tortures pendant la migration
- 2,02 % ont subi des agressions sexuelles

Graphique 1 : Mauvais traitements, violences, tortures / Graphique 2 : Dysfonctionnements familiaux



# MINEURS NON ACCOMPAGNES

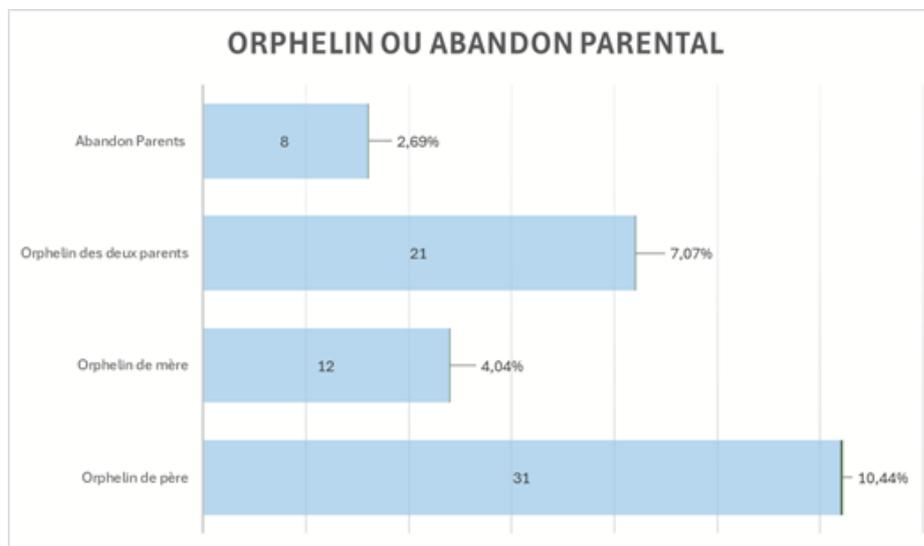
## 1ERS ELEMENTS DE PLAIDOYER

-> Des situations d'abandon ou de deuil parental

Parmi ces 297 jeunes, une part significative a été confrontée à l'absence de soutien familial :

- Orphelins partiels ou complets
- Abandonnés par leurs parents
- Livrés à eux-mêmes dès le plus jeune âge

Graphique : Orphelin ou abandon parental

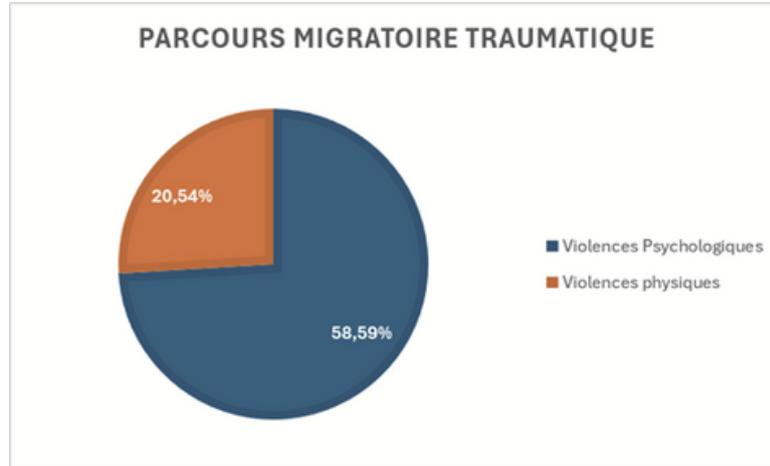


## -> Des parcours migratoires traumatiques

La migration en elle-même constitue un traumatisme majeur :

- 58,59 % évoquent des violences psychologiques
- 20,54 % rapportent des violences physiques

Graphique : Parcours migratoire traumatique



### Pourquoi leur prise en charge relève de la protection de l'enfance ?

Ces 297 jeunes présentent des profils hautement vulnérables :

- Ils cumulent des risques équivalents ou supérieurs à ceux des mineurs français pris en charge par l'ASE.
- Ils sont exposés à des dangers physiques, psychiques et sociaux avérés.
- Sans représentant légal, ils n'ont aucun adulte garant de leurs droits fondamentaux.
- La loi française (article L.112-3 du CASF) et la Convention internationale des droits de l'enfant imposent une obligation de protection de tous les mineurs en danger, indépendamment de leur origine.





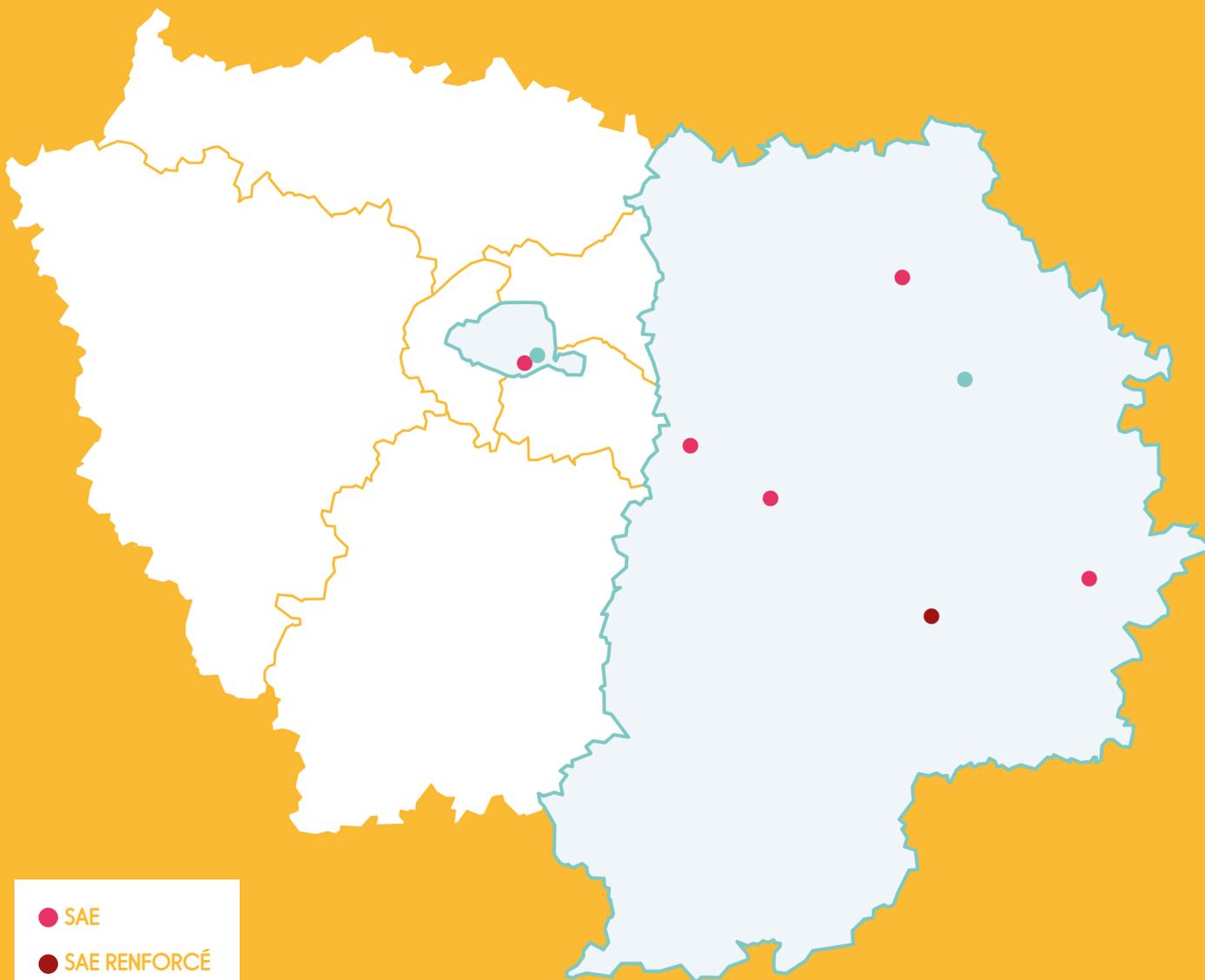
## **RAPPORT D'ACTIVITÉ** **PAR THÉMATIQUE :**

**ACCOMPAGNER ET INTERVENIR EN MILIEU OUVERT**

**ACCOMPAGNER ET INTERVENIR EN HÉBERGEMENT**

**RENCONTRER ET ACCOMPAGNER EN JOURNÉE**

# ACCOMPAGNER & INTERVENIR EN MILIEU OUVERT



- SAE
- SAE RENFORCÉ
- SIE

## ACTION ÉDUCATIVE EN MILIEU OUVERT (AEMO)

L'action éducative en milieu ouvert (AEMO) est une mesure ordonnée par le juge des enfants en application de l'article 375 du Code civil si la santé, la sécurité et/ou la moralité d'un mineur sont mises en danger ou si les conditions de son éducation ou de son développement physique, affectif, intellectuel et social sont gravement compromis. L'AEMO s'impose à la famille. Elle est ordonnée par le juge lorsqu'il souhaite maintenir l'enfant au domicile familial et se traduit concrètement par l'intervention de professionnels de la protection de l'enfance au domicile familial, l'objectif étant de supprimer la notion de danger par une action éducative directement dans la famille.

En 2024

+ de 60

PROFESSIONNELS

1250  
ENFANTS

## MESURE JUDICIAIRE D'INVESTIGATION ÉDUCATIVE (MJIE)

En 2024

+ de 15

PROFESSIONNELS

386  
ENFANTS

La Mesure judiciaire d'investigation éducative (MJIE) est une mesure ordonnée par le juge afin de recueillir des éléments d'information sur la personnalité du mineur, sa situation familiale et sociale, ainsi que sur le sens des actes qu'il pose ou subit. Menée par une équipe pluridisciplinaire pour une durée de 6 mois, la MJIE consiste en un recueil d'informations, d'observations et d'analyses visant à comprendre la situation du mineur et de sa famille, tout en respectant le principe de l'intérêt supérieur de l'enfant. Elle ne constitue pas une action d'accompagnement éducatif, mais une étape de compréhension permettant d'éclairer le juge des enfants afin de déterminer si le mineur est en danger ou présente un risque de danger, et d'évaluer les conditions d'exercice de l'autorité parentale.

Les Services d'Action Éducative (SAE) & les Services d'Investigation Éducative (SIE) d'Espoir-CFDJ interviennent au titre de l'AEMO et de la MJIE à Paris et en Seine-et-Marne.

## SERVICE D'ACCOMPAGNEMENT EDUCATIF PARIS (SAE 75)

### Presentation du service

Le service SAE 75, intervient prioritairement sur le territoire parisien et travaille avec les 16 cabinets des juges des enfants.

Dans sa capacité optimale le service est composé d'une équipe pluridisciplinaire de 15,82 etp, pour une prise en charge de 185 mesures judiciaires d'AEMO (répartis comme suit : 0,48 etp de Directeur, 1 etp de chef de service, 2,78 etp d'administratif, 9 etp de travailleurs sociaux, 2 etp de psychologues, 0,30 etp d'agent de service).

Malheureusement, en raison des difficultés de recrutement, l'effectif réel pour 2024 est de 12,82 etp.

### Données d'activité

Le service a une capacité autorisée de 185 mesures. En 2024, au vu des difficultés de recrutement, il a assuré la prise en charge de 174 mesures d'AEMO sur 185 prévues.

Le service a été mandaté à hauteur de 235 nouvelles mesures, et a pu exercer 144 nouvelles mesures. Il existe donc une liste d'attente et un délai entre le moment où le juge ordonne la mesure et celui où elle est effectivement mise en oeuvre.

Le SAE accompagne particulièrement des jeunes dont la tranche d'âge oscille entre 8 et 12 ans (L'âge moyen d'entrée dans le dispositif est légèrement inférieur à 10 ans). Il exerce en moyenne des mesures d'une durée d'environ deux ans, soit d'une année et d'un renouvellement.

## Faits marquants en 2024

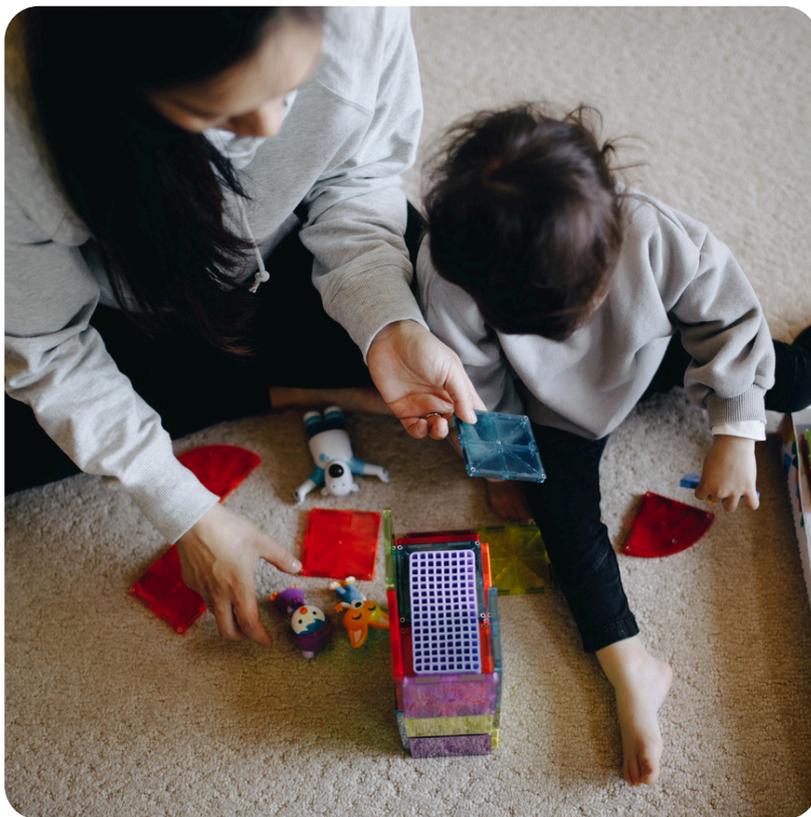
L'année 2024 a été marquée pour le SAE 75 par des défis organisationnels majeurs. Les départs successifs de la directrice en juin, puis de la cheffe de service en octobre, a fortement fragilisé le pilotage du service et impacté la stabilité de l'équipe.

Cependant, l'arrivée d'une directrice de transition pour une mission de cinq mois a permis de rétablir une dynamique de travail structurée, de clarifier les priorités et d'apporter le soutien nécessaire aux équipes éducatives.

Par ailleurs, en toute fin d'année 2024, une nouvelle organisation a été mise en place avec la nomination par intérim de la directrice des Fermes d'Espoir et des chantiers d'insertion à la tête du SAE de Paris. Cette nouvelle direction et le relais assuré par la cheffe de service SIE 75 ont permis d'assurer la continuité du redressement amorcé, en s'appuyant sur une équipe engagée et compétente.

## Perspectives 2025

L'année 2025 devra permettre de poursuivre le travail engagé en 2024 afin de consolider le fonctionnement du service, de renforcer les liens partenariaux et d'offrir aux jeunes et aux familles accompagnés par le SAE un service de qualité, fidèle aux valeurs d'Espoir-CFDJ.



# SERVICE D'ACCOMPAGNEMENT EDUCATIF SEINE-ET-MARNE (SAE 77)

## Présentation du service

Les équipes effectuant des mesures d'AEMO en Seine-et-Marne sont réparties sous deux appellations :

- Le SAE de Meaux, avec deux équipes à Meaux et une à Noisiel
- Le SAE de Gretz-Armainvilliers, avec une équipe à Gretz-Armainvilliers et une à Provins.

Ces équipes sont composées de 26 travailleurs sociaux et 5 psychologues à mi-temps. Ce sont 5 chefs de service, 1 Directeur-Adjoint, 1 Directeur qui encadrent ces équipes et un service administratif constitué de 5 secrétaires, d'une comptable et d'une assistante de gestion.

## Données d'activité

Le service est autorisé à hauteur de 1000 mesures.

En 2024, ce sont 1084 enfants accompagnés en 2024 pour 474 familles, résidant sur plus de 250 communes différentes.

420 jeunes sont sortis du dispositif d'accompagnement du SAE 77 ESPOIR-CFDJ. Sur ces 420 jeunes, 214 d'entre eux ont bénéficié d'un plus-lieu à assistance éducative, démontrant l'efficacité de l'intervention effectuée par les équipes.

En 2024, le conflit parental demeure une problématique fréquemment observée dans les mesures d'AEMO. Et si elle est souvent associée à d'autres éléments de danger pour les mineurs accompagnés, force est de constater qu'une médiation parentale reste un objectif important à travailler.

## Faits marquants en 2024

Durant cette année, le SAE a pérennisé l'intervention d'une médiatrice familiale, qui, par son étayage, a permis, en sus de l'accompagnement des référents éducatifs, de démêler des situations de conflits intrafamiliaux enkystés.

Au-delà de l'accompagnement individualisé, plusieurs projets collectifs ont été portés par les équipes, allant d'un sapin de Noël pour permettre aux enfants les plus démunis d'avoir un cadeau, d'un séjour famille, jusqu'à l'accompagnement d'un adolescent et de sa mère aux Assises de la Protection de l'Enfance pour leur permettre de s'exprimer sur cette grande scène, développant ainsi leur estime de soi.



## Perspectives 2025

Pour 2025, les équipes sont engagées dans une réflexion continue sur l'amélioration des accompagnements mis en place dans l'intérêt des mineurs et de leur famille, avec une adaptation permanente de l'intervention individualisée aux besoins des jeunes accompagnés. 2025 amènera son lot de développement de nouveaux projets d'équipes dans l'intérêt des jeunes accompagnés, et d'un ancrage, voire du développement de la médiation familiale.

Enfin, l'année 2025 sera marquée, en lien avec les attentes du Département, par le déploiement de l'AEMO personnalisée.

## SERVICE D'ACCOMPAGNEMENT EDUCATIF RENFORCE SEINE-ET-MARNE (SAER 77)

### Présentation du service

Le SAER 77 est un service implanté sur la commune de Nangis, et qui intervient sur les communes dépendant des Maisons Départementales des Solidarités de Roissy-en-Brie, Tournan-en-Brie et Provins.

Le service est constitué de 8 travailleurs sociaux, une technicienne de l'intervention sociale et familiale et une psychologue sous couvert de leur cheffe de service, le tout sous la Direction du Directeur et du Directeur-Adjoint du Milieu Ouvert et avec un service administratif constitué d'une secrétaire, et d'une comptable.

### Données d'activité

Le service est autorisé à hauteur de 55 mesures.

En 2024, ce sont 106 enfants pour 72 familles qui ont bénéficié d'une mesure d'AEMO renforcée.

Aujourd'hui, le SAER continue à accompagner des jeunes dont les situations connaissent des problématiques importantes et complexes (carences éducatives, violence, addictions, conflits familiaux, troubles psychologiques voire psychiatriques...) nécessitant une présence fréquente et renforcée des membres de l'équipe.

Le SAER a vu sa liste d'attente passée d'un prénom en janvier à 33 prénoms en décembre 2024, en lien avec une hausse des jugements prononcés par les Juges des Enfants. Cette attente impacte l'évolution des problématiques familiales, et nous a amené avec autorisation du financeur, à détacher deux postes non-pourvus en AEMO (sous-activité) pour augmenter le nombre de professionnels intervenant en AEMO Renforcée.

## Faits marquants en 2024

Dans la continuité des années précédentes, les professionnels du SAER ont axé leur accompagnement sur les problématiques quotidiennes rencontrées par les jeunes et leurs familles, avec des interventions tôt le matin pour permettre aux enfants les plus en difficulté d'aller à l'école, ou encore des accompagnements jusqu'au coucher de l'enfant, pour travailler les relations intrafamiliales complexes et tendues au domicile.

L'année 2024 aura également été marquée par le développement de projets toujours plus nombreux (intervention préventive d'une gendarmerie, partenariat avec une caserne de pompier ou encore une réserve naturelle...) et venant compléter l'intervention renforcée des professionnels auprès des familles.

Enfin 2024 aura vu l'arrivée de deux nouveaux collègues : Pikachu et Pollux, deux cochons d'Inde avec lesquels les professionnels exercent de la médiation animale.

## Perspectives 2025

Une réflexion globale est actuellement engagée par le Département sur la personnalisation des mesures de Milieu Ouvert - dans une optique d'adaptation de la fréquence d'intervention aux besoins des jeunes accompagnés.



## SERVICE D'INVESTIGATION EDUCATIVE PARIS (SIE 75)

### Presentation du service

Le SIE 75 a pour mission d'exercer 122 mesures judiciaires d'investigation éducative auprès d'un public parisien âgé de 0 à 18 ans. Le service dispose d'une équipe de professionnels répartis ainsi : 3 ETP de travailleurs sociaux, 1,5 ETP de psychologues, 1 secrétaire et 1 cheffe de service.

### Données d'activité

Le service est autorisé à hauteur de 184 mesures et a été budgété pour 122 mesures en 2024. Au cours de l'année 2024, 89 mesures ont été exercées, représentant une activité de 73,77%, alors que seulement 2 ETP de travailleurs sociaux étaient pourvus. Le service a accueilli une Educatrice Spécialisée en contrat professionnel, sur le dernier trimestre.

Cependant, si le service a enregistré une sous-activité durant le premier semestre 2024, la tendance s'est inversée durant l'été 2024 et s'est confirmée jusqu'à la fin de l'année.

De janvier à juin 2024, le service enregistrait une soixantaine de mesures, tandis qu'à partir de juillet 2024, les mesures ont afflué de manière significative pour compter 121 mesures fin décembre.

Parallèlement, un liste d'attente de prise en charge des mesures est apparue, en septembre 2024 et comptait 55 mesures en attente. Ce nombre n'a fait que croître avec l'afflux de mesures pour atteindre 121 mesures fin décembre dont 65 en attente.

## Faits marquants en 2024

Après le départ de toute l'équipe du SIE, au cours de l'année 2023, l'objectif pour l'année 2024 était de constituer et construire une nouvelle équipe. Ainsi, plusieurs mouvements de personnels ont eu lieu au cours de cette année, et alors que l'activité repartait à la hausse, seuls deux éducateurs étaient en poste pour exercer les mesures, ce qui est venu complexifier, l'exercice des mesures. Nous avons fait le choix de ne pas augmenter la file active des professionnels afin de préserver de bonnes conditions de travail, et permettre l'exercice satisfaisant de nos missions auprès des familles et rendre compte d'un travail de qualité auprès du Tribunal.

## Perspectives 2025

L'arrivée d'une 3<sup>ème</sup> travailleuse sociale en 2025 est venue compléter l'équipe, les 3 ETP sont désormais pourvus. Il s'agit pour 2025 de stabiliser l'équipe. Ce nouveau recrutement va permettre l'exercice des mesures en attente depuis l'automne 2024.

En effet, en 2025, le service enregistre 137 mesures dont 74 sont encore en attente de prise en charge. Il est nécessaire de stabiliser également le nombre de mesures et d'atteindre l'objectif des 122 mesures par an, avant de pouvoir augmenter, de nouveau, la capacité de prise en charge des mesures et revenir à 184 mesures par an.

## SERVICE D'INVESTIGATION EDUCATIVE SEINE-ET-MARNE (SIE 77)

### Presentation du service

Le SIE 77 a ses locaux sur la commune de Coulommiers. C'est un service qui intervient sur un large territoire de plus de 200 communes, dépendant de quatre Maisons départementales des Solidarités différentes, amenant les professionnels à se déplacer régulièrement sur les différents locaux des services de Milieu Ouvert 77 afin de recevoir les jeunes et leurs familles au plus près de leur lieu d'habitation.

C'est une équipe composée de 7 travailleurs sociaux et de 3 psychologues (pour 2 équivalent temps plein) encadrée par leur cheffe de service, le tout sous la Direction du Directeur et du Directeur-Adjoint du Milieu Ouvert et avec un service administratif constitué d'une secrétaire et d'une comptable.

### Données d'activité

Le SIE a vu son habilitation évoluer en cours d'année, passant d'une autorisation de 243 mesures à 270 mesures. Cette évolution a nécessité une phase de transition, nous amenant à réaliser 265 MJIE pour 145 familles en 2024.

Sur ces 265 jeunes, ce sont 108 situations qui ne nécessitaient plus d'intervention judiciaire après notre évaluation. Si à l'issue de la MJIE, 33 enfants étaient accueillis en placement à l'Aide Sociale à l'Enfance, pour 21 d'entre eux, le placement était mis en œuvre avant l'intervention du service.

## Faits marquants en 2024

Le SIE 77 est un service reconnu pour la qualité de son travail, qui, de ce fait connaît un essor continu passant d'une habilitation à 212 mesures à son ouverture en 2012 à 270 aujourd'hui. Cette évolution a nécessité en 2024 de lancer une réflexion sur l'accompagnement du développement du service.

Cette augmentation du nombre de mesures nous a amené à des travaux d'agrandissement des locaux, permettant aux professionnels, dont le nombre a augmenté, de bénéficier de conditions de travail satisfaisantes.

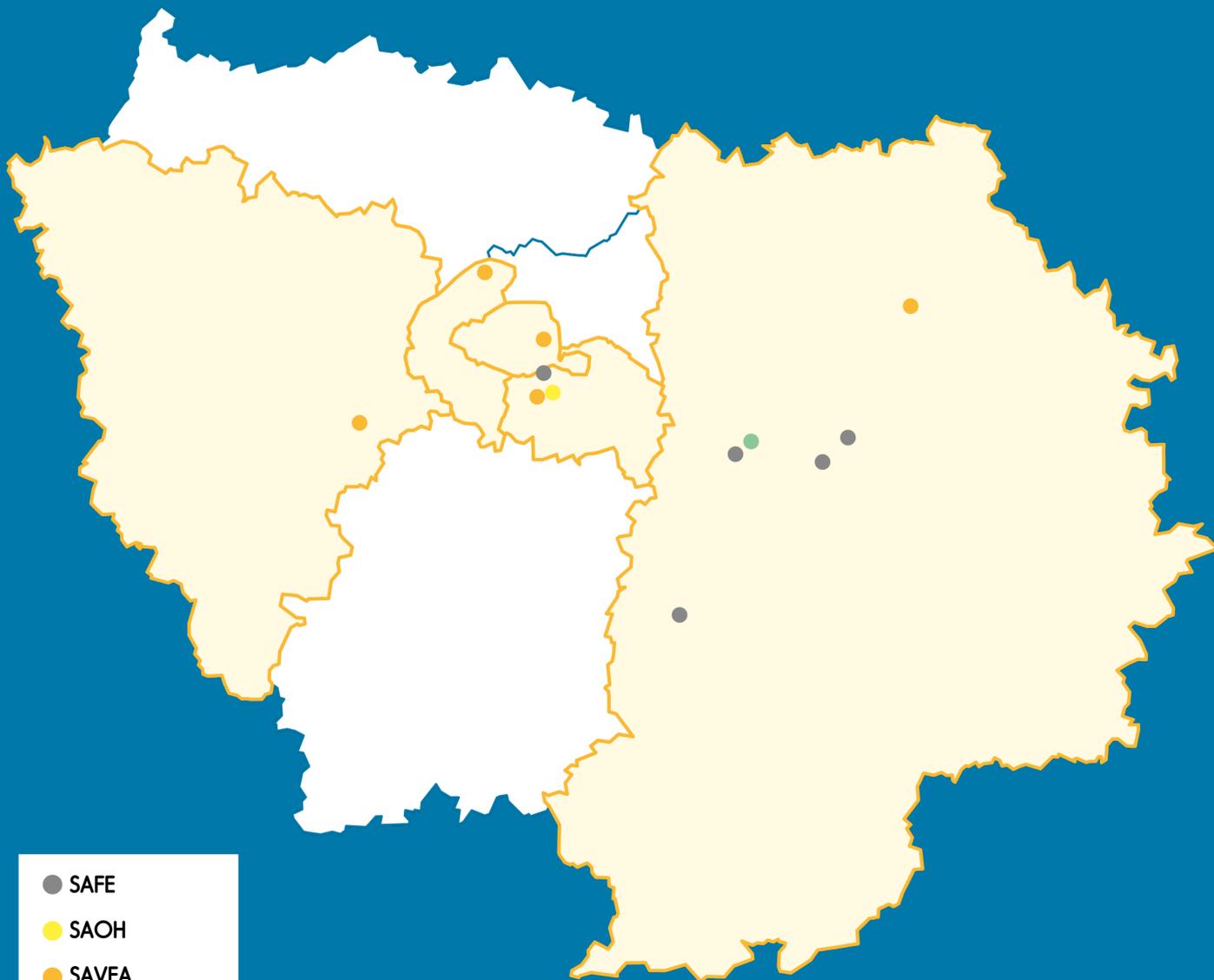
Si des difficultés de recrutement amènent certaines entraves, il n'en demeure pas moins que les Investigations effectuées par 2024 sont d'une qualité reconnue par les partenaires avec lesquels nous travaillons et permettent aux Juges des Enfants d'avoir un regard éclairé sur la situation des jeunes pour lesquels nous sommes mandatés.

## Perspectives 2025

L'année 2025 doit permettre de travailler une refonte du projet de service, en adéquation avec l'augmentation de l'activité et des problématiques familiales évolutives. Cette réflexion, déjà engagée en 2024, se fait de manière collaborative et dans une double optique d'adaptation de notre intervention aux besoins des jeunes pour lesquels nous sommes mandatés et de respect de qualité de vie au travail des professionnels.

Enfin, et au vu d'une demande toujours plus importante des magistrats de mise en œuvre de MJIE, un travail en lien avec la Protection Judiciaire de la Jeunesse est nécessaire sur l'adaptation voire le développement du service, en corrélation avec les besoins et les caractéristiques du territoire seine-et-marnais.

# ACCOMPAGNER & INTERVENIR EN HÉBERGEMENT



- SAFE
- SAOH
- SAVEA
- CAP ESPOIR

## LES SERVICES D'ACCUEIL FAMILIAUX ESPOIR (SAFE)

En 2024

+90  
ASSISTANTS  
FAMILIAUX

189  
ENFANTS  
ACCUEILLIS

Espoir est présent au titre  
de l'accueil familial  
en Seine-et-Marne et  
dans le Val-de-Marne

Les Services d'Accueil Familiaux Espoir (SAFE) accueillent des enfants de 0 à 21 ans qui, suite à une décision de justice ou sur demande de leurs parents, sont éloignés provisoirement ou durablement de leur famille. Ces services accompagnent les enfants et les parents afin qu'ils dépassent les difficultés qui ont rendu nécessaire la séparation. La temporalité de leur accueil dépend de la décision du juge ou de celle de l'accueil conclu par les parents.

Les jeunes sont confiés à un assistant familial, un professionnel de l'association qui dispose d'un agrément du Conseil départemental pour héberger et accompagner des jeunes au titre de l'aide sociale à l'enfance. Cet assistant familial héberge à son domicile un ou plusieurs enfants (de 0 à 21 ans) en leur offrant un environnement stable et sécurisé.

## LES SERVICES D'ACCOMPAGNEMENT VERS L'AUTONOMIE (SAVEA)

Les services d'accompagnement vers l'autonomie (SAVEA) accompagnent les jeunes âgés de 16 à 21 ans dans le cadre de la protection judiciaire ou administrative de l'enfant en danger. Ces services permettent aux bénéficiaires d'accéder à une plus grande autonomie au quotidien dans différents domaines : la santé, l'hébergement, la formation, l'emploi, et - le cas échéant - la régularisation de leur séjour sur le territoire. L'objectif est de les préparer à leur sortie du service de l'aide sociale à l'enfance, et leur insertion sociale et citoyenne.

Les jeunes pris en charge sont hébergés en logements diffus (appartements partagés, studios ou résidences sociales).

En 2024

+ 100  
logements

340  
JEUNES  
HÉBERGÉS &  
ACCOMPAGNÉS

Espoir gère des SAVEA sur 5  
départements : Paris, les Yvelines,  
la Seine-et-Marne, les Hauts-de-Seine  
et le Val-de-Marne.

## MAISONS D'ENFANTS À CARACTÈRE SOCIAL (MECS)

Les MECS, ou Maisons d'Enfants à Caractère Social, sont des structures collectives destinées à accueillir temporairement des enfants au titre de l'aide sociale à l'enfance. Leur mission principale est d'assurer la protection, l'accompagnement éducatif, psychologique et social des mineurs confrontés à des situations difficiles telles que la violence familiale, des troubles psychologiques ou psychiatriques, l'alcoolisme, la toxicomanie, des conflits familiaux graves, des carences éducatives, des problèmes comportementaux ou encore l'isolement d'un enfant étranger.

Deux structures d'accueil collectif existent au sein d'Espoir, en Seine-et-Marne : **CAP Espoir à Tournaing** qui accueillent des Mineurs non accompagnés et le **SAFE Ados à Chalifert**.

## CENTRE D'HÉBERGEMENT D'URGENCE (CHU)

## CENTRES D'HÉBERGEMENT ET DE RÉINSERTION SOCIALE (CHRS)

Les Centres d'Hébergement d'Urgence (CHU) et les Centres d'Hébergement et de Réinsertion Sociale (CHRS) sont des structures d'hébergement temporaire destiné aux ménages rencontrant de graves difficultés économiques, familiales, de logement, de santé ou d'insertion. Ces structures interviennent au titre de l'hébergement et offrent un accompagnement personnalisé pour aider les personnes à retrouver autonomie et stabilité.

Espoir CFDJ intervient pour le compte de la DRIHL 94 et de la DRIHL 93, elle dispose d'1 CHRS et de 2 CHU, en logement diffus, implantés dans le **Val de Marne**.



## SERVICE D'ACCUEIL FAMILIAL D'ESPOIR SEINE-ET-MARNE (SAFE 77)

### Presentation du service

Depuis le 1er janvier 2023, l'EPAE-PFS 77 est devenu le Service d'Accueil Familial Espoir 77 (SAFE 77), constitué de quatre services :

- Le SAFE Ados (ex EPAE),
- Le SAFE Nord (ex PFS Esbly),
- Le SAFE Centre (ex PFS Tournan),
- Le SAFE Sud (ex PFS Le Mée).



Au-delà d'une simple évolution de sa dénomination, il s'agit ici de traduire plusieurs enjeux. Tout d'abord, celui de la constitution d'un établissement, entamée depuis 2020. Cette structure, pensée comme un plateau technique unique, doit permettre, et permet déjà, un parcours plus fluide des enfants accueillis (relais, réorientations, besoins spécifiques de prise en charge). D'autre part, en remettant « l'accueil » au cœur de ses missions, le SAFE affirme, en prenant part ainsi activement au positionnement d'Espoir, que chacun d'entre nous a à cœur de faire une place pleine et entière, d'ouvrir ses portes, aux enfants qui nous sont confiés.

### Données d'activité

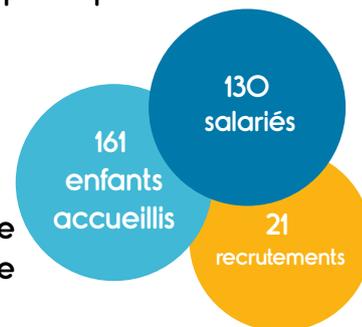
En 2024, le SAFE ADOS a accueilli 17 jeunes dont 5 sont arrivés cette année.

Le SAFE nord a accueilli et accompagné 67 enfants et jeunes au cours de l'année 2024 et 10 nouveaux enfants ont été accueillis cette année entre janvier et décembre 2024.

Le SAFE Centre a accueilli et accompagné 66 enfants et jeunes au cours de l'année 2024 et 6 nouveaux enfants ont été accueillis cette année entre janvier et décembre 2024.

Le SAFE SUD a accueilli 15 nouveaux enfants et adolescents au cours de l'année 2024, ce qui porte à 54, le nombre d'enfants accueillis sur le service pendant l'année.

Le SAFE 77 reçoit plus de 40 demandes d'accueil par mois. Une hausse considérable et constante des demandes d'admission est à noter depuis plusieurs années.



## Faits marquants en 2024

- Déménagement du SAFE ADOS :

En juillet 2024, les adolescents ont emménagé dans une nouvelle maison à Chalifert. Ce lieu, à la fois accueillant pour les jeunes et favorable aux conditions de travail des professionnels, remplit une fonction de refuge.

- Accompagnement des fratries :

Plus de 40 % des enfants sont accueillis avec leur fratrie. Même si les fratries ne vivent pas toujours ensemble, l'équipe veille à entretenir les liens à travers des activités partagées et des séjours.

- Soins des enfants accueillis :

30 % des enfants sont reconnus par la MDPH.

60 % bénéficient d'un suivi thérapeutique (dont 75 % par des libéraux).

11 % reçoivent un accompagnement neuropsychiatrique ou psychiatrique.

23 % ont un suivi hospitalier spécifique.

- Accompagnement vers l'autonomie :

Plus de 20 jeunes ont 16 ans ou plus et font l'objet d'un accompagnement individualisé et collectif (via le projet DESTINATION AUTONOMIE) pour favoriser l'autonomie matérielle, affective et financière.

## Perspectives 2025

Améliorer l'accès au soin des enfants : Le parcours de soins somatiques et psychiques des enfants se complexifie en 2024. Nous réitérons notre demande de pouvoir assurer la coordination et la charge financière de ses parcours afin d'être au plus près des besoins des enfants accueillis.

La refonte du projet du SAFE ADOS : En 2025, le SAFE 77 s'attèlera à repenser le projet du SAFE ADOS afin qu'il corresponde aux besoins des jeunes du territoire et aux exigences de l'activité.

Le nouveau livret d'accueil du SAFE 77 : Notre livret d'accueil est en cours de réécriture afin de répondre aux besoins des enfants et des jeunes que nous accueillons. Ce travail se fait dans le cadre de groupes de travail pluriprofessionnels et avec la participation des jeunes du SAFE 77.

La poursuite du recrutement d'assistants familiaux

## SERVICE D'ACCUEIL FAMILIAL D'ESPOIR VAL-DE-MARNE (SAFE 94)

### Presentation du service

Le service, initialement créé en 1983 pour 12 adolescents, dispose aujourd'hui de 32 places réservées à des jeunes âgés de 13 à 21 ans, réparties comme suit

- Appartements éducatifs (10 places)
- Accueil familial (22 places). En 2024, le service comptait 11 assistants familiaux, habitant principalement dans le Val-de-Marne

Le SAFE 94 accueille principalement des jeunes en grandes difficultés, en rupture et/ou en crise profonde avec leur milieu familial et social. Le service est spécialisé dans l'accès vers l'autonomie

### Données d'activité

Le service est en sous-activité (7 905 journées réalisées contre 11 000 budgétées) du fait notamment de difficultés de captation de logement pour les appartements éducatifs et des difficultés de recrutement d'assistants familiaux.

28 jeunes ont été accueillis au sein du SAFE en 2024, dont  $\frac{1}{3}$  y sont accueillis depuis plus de 4 ans. L'âge moyen des jeunes accueillis est de 17 ans et 7 mois (70,59% des jeunes accueillis ont plus de 16 ans).

Le service a constaté une diminution des admissions (4) en cours d'année, du fait notamment des difficultés de recrutement. Il est à noter que le service reçoit fréquemment des demandes d'admission ne correspondant pas aux tranches d'âge d'accueil de la structure.

292  
journées  
en accueil  
relais

Soit 13 jeunes concernés (en cas d'absence de leur assistant familial, afin de répondre à des besoins spécifiques du jeune et/ou de poursuivre un travail d'observation et de compréhension des besoins du jeune en termes d'accompagnement).

## Faits marquants en 2024

L'année 2024 a été marquée par un important travail de reconstruction de l'équipe avec notamment le départ du chef de service. Par ailleurs, afin d'augmenter la capacité installée du service, un intense effort de recrutement a été mis en oeuvre (assistants familiaux et travailleurs sociaux) ainsi que la recherche d'appartements adaptés à la prise en charge des jeunes en semi-autonomie. Cette recherche a été couronnée de succès puisque le service dispose désormais d'une capacité d'accueil en appartements éducatifs de 10 places.

Malgré ces difficultés, le service a maintenu une dynamique d'actions collectives avec notamment des sorties organisées sur la thématique "estime de soi", permettant aux jeunes de découvrir l'univers de la mode et de la création, des ateliers cuisine.

3 temps d'expression des jeunes ont été organisés en 2024.

Enfin, dans le cadre de la refonte de son projet de service, le SAFE a organisé plusieurs temps de travail internes autour des thématiques suivantes : l'articulation entre référents éducatifs et assistants familiaux, les visites à domicile, l'accompagnement des jeunes vers l'autonomie.

## Perspectives 2025

En 2025, le service poursuivra sa dynamique de restructuration, afin de répondre aux besoins des jeunes accueillis. Outre les enjeux en termes de recrutement, il s'agit notamment de retravailler le projet de service.

## SERVICE D'ACCOMPAGNEMENT VERS L'AUTONOMIE PARIS (SAVEA 75)

### Presentation du service

Le service a ouvert en mai 2019, il est habilité pour accueillir et accompagner 50 jeunes âgés de 14 à 21 ans, en appartements diffus. Du fait du fonctionnement en logements diffus, les jeunes orientés sont âgés de 16 ans et plus.

Tous les jeunes pris en charge relèvent de l'aide sociale à l'enfance de Paris.

Le service a été autorisé en 2019 pour une durée de 5 ans à titre expérimental. Cette autorisation a été renouvelé en fin d'année 2024.

Le service est composé de 11,40 etp répartis comme suit : 0,30 etp de directeur, 1 etp de chef de service, 1,30 etp de services généraux, 6 etp de travailleurs sociaux, 1 etp de conseiller en insertion professionnelle, 0,80 etp de psychologue, 1 etp de secrétaire.

### Données d'activité

Le service a réalisé 94,80% de son activité en 2024 (17 934 journées retenues pour 18 300 journées théoriques).

Cette sous-activité s'explique notamment par d'importantes difficultés de recrutement de travailleurs sociaux et par les difficultés de captation de logement. Depuis la fin de l'année 2023, un partenariat avec Groupe Foncier de France se met en place pour améliorer cette captation de logement.

## Faits marquants en 2024

L'année 2024 a été marquée pour le SAVEA 75 par d'importants défis organisationnels liés notamment aux départs successifs de la directrice en juin et du chef de service en septembre, mais également à plusieurs postes vacants.

Cependant, l'arrivée d'une directrice de transition pour une mission de cinq mois a permis de rétablir une dynamique de travail structurée, de clarifier les priorités et d'apporter le soutien nécessaire aux équipes éducatives.

Par ailleurs, en toute fin d'année 2024, une nouvelle organisation a été mise en place avec la nomination par intérim du directeur du SAVEA 92, permettant ainsi de s'appuyer sur l'expertise de ce service pour poursuivre la remise à plat du service.



## Perspectives 2025

En 2025, le service poursuivra sa dynamique de restructuration, afin de répondre aux besoins des jeunes accueillis. Outre les enjeux en termes de recrutement, il s'agit notamment de retravailler le projet de service.

## LE TRAVAIL SOCIAL EST UN ENGAGEMENT



## SERVICE D'ACCOMPAGNEMENT VERS L'AUTONOMIE SEINE-ET-MARNE (SAVEA 77)

### Presentation du service

Le SAVEA 77 accompagne 42 jeunes qui se distinguent en deux catégories :

- 14 jeunes dits « du territoire », fille ou garçon âgés de 17 à 21 ans
- 28 Mineurs Non Accompagnés, essentiellement des garçons âgés de 15 à 18 ans

L'équipe, composée de 5 éducateurs, d'un intervenant socio-logistique, de 2 psychologues et d'une cheffe de service accompagne ces deux publics de façon similaire. L'intervention a lieu essentiellement sur le Nord de la Seine et Marne.

Les jeunes sont accompagnés dans une dynamique participative les conduisant à devenir peu à peu autonome dans les multiples domaines de la vie quotidienne.

### Données d'activité

En 2024, le SAVEA 77 a réalisé 12 989 journées sur 14 235 journées prévisionnelles soit un taux d'occupation de 91%. Il a accueilli 25 nouveaux jeunes (18 Mineurs non accompagnés et 7 jeunes du territoire)

Cette année, nous observons des jeunes plus immatures (pour certains) qui ont besoin de présence au quotidien, pour être accompagné dans le « savoir habiter » entre autres. Nous faisons le constat que la présence des membres de l'équipe sur les logements doit être plus régulière. Les référents éducatifs et les référents logement s'accordent pour effectuer les visites à domicile, ceci afin de gérer les conflits entre les différents cohabitants, en raison de leurs différences de maturité et de principe de réalité. Nous mettons également l'accent sur une veille particulière quant au bon entretien des logements.



## Faits marquants en 2024

Cette année a été marquée par une volonté forte de proposer des activités ludiques et de loisirs aux jeunes durant l'été, permettant de rompre leur isolement et de générer des temps de cohésion propice à une relation éducative de qualité :

- Le 05 juillet 2024 a eu lieu le traditionnel BBQ de fin d'année scolaire avec l'ensemble des jeunes et de l'équipe pluridisciplinaire, encadrante ainsi que l'équipe support. Cette soirée donnait le coup d'envoi des festivités de l'été.
- Le 14 août 2024, nous avons organisé une journée « vélo » au Lac du Der-Chantecoq. Cela a permis aux jeunes ainsi qu'à l'intervenant socio-logistique de profiter d'une journée placée sous le signe du sport.

2024, est également une année propice au développement de nouveaux partenariats tels que :

Le mercredi 17 juillet 2024, le service a reçu les membres de Parrains aAr Mille pour une soirée de présentation de leurs actions de parrainage et de mentorat. Des Olympiades ont eu lieu dans une ambiance festive.

En 2024, 4 jeunes ont obtenu un parrainage et 5 sont en attente de validation par le département.

En octobre 2024, en réponse à la problématique de tension immobilière nous empêchant de trouver des logements afin d'accueillir la montée en charge de 8 jeunes MNA supplémentaires, nous avons pu rencontrer par le biais de notre réseau, la Direction Générale de GFF, entreprise située à Chessy (77) qui mobilise le parc immobilier privé à des fins sociales. Elle soutient les dispositifs d'hébergement et facilite l'insertion par le logement.

## Perspectives 2025

- Amélioration de la gestion locative des appartements par l'intervenant socio-logistique et la TISF.
- Poursuite de la participation au COPIL MNA associatif pour permettre une harmonisation de nos pratiques au sein des dispositifs accueillant des MNA.
- Mise en place d'événements avec les autres services accueillants le public MNA tels que le projet « Talents en lumières », afin de valoriser les compétences et les parcours professionnels des jeunes accompagnés par les tous les SAVEA et CAP ESPOIR, en leur permettant de partager leur expérience avec d'autres jeunes MNA et des professionnels de l'association.
- Renforcer la Passerelle intra service entre le foyer CAP ESPOIR et le SAVEA 77 :  
Création d'un espace convivial dédié à l'accueil des jeunes au sein du service

## SERVICE D'ACCOMPAGNEMENT VERS L'AUTONOMIE YVELINES (78)

### Presentation du service

Le Service d'accompagnement vers l'autonomie yvelinois (SAVEA78) a ouvert ses portes en 2020. Sa création fait suite à un appel à projet publié conjointement par les Départements des Yvelines et des Hauts-de-Seine pour un accueil de 100 Mineurs non accompagnés (MNA). Le SAVEA 78, quant à lui, est habilité à accueillir 50 jeunes MNA âgés de 16 jusqu'à 21 ans dans le cadre du Contrat jeune majeur.

Situé dans le centre de Montigny-le-Bretonneux, le service emploie une équipe pluridisciplinaire de 13 professionnels assurant des fonctions d'éducatives avec 5 éducateurs, une conseillère en insertion professionnelle, un juriste spécialisé en droit de séjour des étrangers, une psychologue, une secrétaire, une comptable, une cheffe de service et un directeur.

LE SAVEA 78 a réalisé en 2024 18 753 journées sur 17 934 prévues soit un taux d'occupation de 103%. Le service a accueilli 53 jeunes à l'année dont 5 majeurs. L'âge moyen à l'entrée dans le dispositif est de 16 ans et la durée moyenne de prise en charge est de 3 ans.



Le SAVEA 78 situe son action dans les objectifs du schéma interdépartemental. Dans ce sens, un partenariat de proximité est engagé avec les institutions des Yvelines. Ainsi, le Service entre dans le cadre du plan d'action du Schéma interdépartemental, notamment son volet « Prévention et Protection Enfance-Jeunesse ». L'accompagnement au sein du SAVEA 78 s'effectue sur la base du projet personnalisé et selon les recommandations de bonnes pratiques professionnelles de la Haute autorité de santé (HAS). Dans ce cadre, une mise en œuvre d'interventions pluriprofessionnelles garantit des regards croisés sur l'analyse des situations et une élaboration collective des réponses à apporter aux jeunes MNA.



## Faits marquants en 2024

L'année 2024 a été marquée par une diversité d'animations et de sorties culturelles, pensées comme de véritables leviers d'inclusion, de socialisation et d'éveil à la citoyenneté. Ces temps forts ont permis aux jeunes de découvrir leur environnement, d'acquérir des repères culturels et d'expérimenter des moments de convivialité et de plaisir, essentiels à leur construction. Parmi les sorties marquantes figurent notamment :

- Le tour du Grand Canal et la visite du Château de Versailles, moments à la fois éducatifs et symboliques, où les jeunes ont pu explorer l'histoire du patrimoine local tout en partageant une expérience collective enrichissante.
- La découverte de la Ferme de Gally, initiant les jeunes au rapport à la nature et au vivant.
- La Fête des Loges, temps festif favorisant la cohésion de groupe.
- La journée à la plage de Deauville, qui a été pour beaucoup une première expérience en bord de mer, synonyme de liberté et de détente.
- La fête de fin d'année.

## Perspectives 2025

L'année 2025 s'inscrira sous le signe du renforcement de l'accès à la culture, à la citoyenneté et à la compréhension des institutions républicaines. Ces axes visent à soutenir l'inclusion sociale, le développement personnel et l'éveil citoyen des jeunes accompagnés.

§Accès à la culture : un levier d'intégration et d'émancipation : mise en place de partenariats renforcés avec les structures culturelles locales (musées, bibliothèques, médiathèques, théâtres, centres d'art). Organisation de sorties culturelles régulières favorisant la découverte du patrimoine français et la diversité des expressions artistiques.

§Citoyenneté active et participative : animation d'ateliers de sensibilisation aux droits et devoirs des citoyens en France (liberté d'expression, égalité, solidarité, laïcité). Rencontres avec des acteurs de la vie citoyenne : élus locaux, associations, collectifs engagés.

§Découverte des institutions de l'État : organisation de visites pédagogiques de lieux institutionnels : mairie, préfecture, conseil départemental, tribunal pour enfants, etc. Création d'un cycle d'ateliers d'information sur le fonctionnement des institutions françaises (justice, éducation, santé, protection sociale).

§Renforcement des compétences sociolinguistiques pour une citoyenneté effective : mise en place d'un programme de renforcement linguistique axé sur le vocabulaire civique et institutionnel. Utilisation de supports pédagogiques adaptés (vidéos, BD, jeux de rôle) pour faciliter l'appropriation des contenus liés à la citoyenneté.

# SERVICE D'ACCOMPAGNEMENT VERS L'AUTONOMIE HAUTS-DE-SEINE (92)

## Présentation du service

Le service d'accompagnement vers l'autonomie a été créé en mars 2020 suite à un appel à projets sur les départements des Hauts de Seine et des Yvelines.

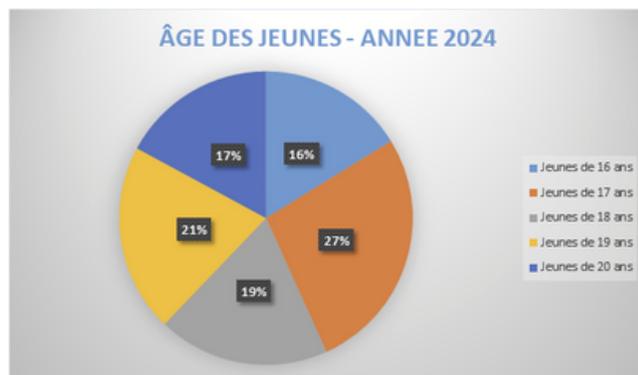
La structure est implantée sur la commune de Gennevilliers, la prise en charge par le SAVEA fait suite à une orientation du service des mineurs non accompagnés de l'aide sociale à l'enfance des hauts de seine dit « cellule MNA ».

L'autorisation délivrée par le conseil départemental des Hauts-de-Seine permet au SAVEA d'accueillir 105 jeunes âgés de 16 à 21 ans. Ces jeunes sont accueillis dans des appartements implanté à proximité des bureaux administratifs.



## Données d'activité

En 2024, 129 jeunes différents ont été pris en charge.



## Faits marquants en 2024

-Au premier trimestre, le SAVEA a été évalué dans le cadre de la récente révision de l'évaluation externe de l'HAS. Cette démarche a largement mobilisé l'énergie et l'engagement des équipes. Le bilan s'est avéré plutôt satisfaisant, bien que certains points d'amélioration aient été identifiés. Ces ajustements ont été mis en œuvre au cours de l'année et se poursuivront en 2025.

Le décès d'un jeune a été un moment particulièrement difficile pour l'établissement, fragilisant la dynamique en cours. Face à cette épreuve, l'équipe a fait preuve d'une grande solidarité pour surmonter le choc et apporter soutien et réconfort aux autres jeunes.

Le recrutement d'une coordinatrice technique et éducative, ainsi qu'une infirmière a significativement amélioré la prise en charge des jeunes, renforçant ainsi la qualité des services et l'accompagnement offert.

-Le 27 juin, le projet 'Jeune en Action' a été présenté lors d'une exposition photo au centre socio-culturel d'Asnières. Cet événement avait pour objectif de mettre en lumière le quotidien professionnel des jeunes, et a constitué un moment fort pour la vie de l'établissement.

-En 2023, l'établissement a initié une démarche visant à rapprocher les logements des jeunes des bureaux du SAVEA, tout en se séparant des logements ne répondant plus à nos standards. Ce travail s'est poursuivi de manière significative en 2024, nécessitant un investissement considérable de toute l'équipe.

-Les transferts représentent des moments importants dans la vie de l'établissement. En 2024, les jeunes ont eu l'opportunité de bénéficier de plusieurs séjours, notamment à Marseille et Strasbourg, enrichissant ainsi leur expérience et leur développement personnel

## Perspectives 2025

- Poursuivre la démarche d'amélioration continue de la qualité
- Finir la captation d'hébergements à proximité des bureaux.
- La mise en place d'un carnet de sécurité dans les logements.
- Le déploiement du Dossier Unique Informatisé (DUI).
- Le recrutement d'éducateurs, d'éducateurs scolaires et de Conseillers en Insertion Professionnelle (CIP).
- Redynamiser le groupe d'expression des jeunes.

## SERVICE D'ACCOMPAGNEMENT VERS L'AUTONOMIE VAL-DE-MARNE (94)

### Présentation du service

Service créé en 2015 en réponse à un appel à projets départemental du Val-de-Marne. Le SAVEA 94 est autorisé pour 37 places (filles et garçons). L'accueil s'effectue sur un temps court : 2 ans maximum et beaucoup moins pour certains d'entre eux.

L'hébergement des jeunes se fait à travers 12 appartements, tous situés dans le Val-de-Marne, principalement sur les communes de Vitry-sur-Seine, et Villejuif.

Tous les jeunes sont confiés par l'Aide Sociale à l'Enfance (ASE) du Val-de-Marne. Leur accompagnement revêt plusieurs aspects:

- Un accompagnement vers une insertion sociale et professionnelle,
- Un accompagnement éducatif qui doit se mettre en œuvre à partir du projet personnalisé,
- Un accompagnement au regard de la situation spécifique du jeune MNA (prise en compte du parcours migratoire et de l'aspect traumatique de son vécu),
- Un accompagnement juridique et la constitution de dossier en vue d'une régularisation : préparation à la sortie et insertion sociale et professionnelle.

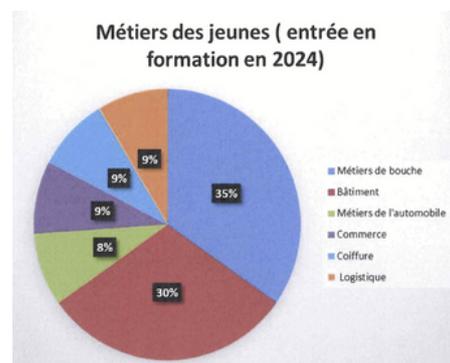
### Données d'activité

En 2024, le service a réalisé 13 174 journées sur 13 542 prévues soit un taux d'occupation de 97,28%. Sa file active a été de 51 jeunes dont 9 filles., il y a eu 15 nouvelles admissions en 2024.

Les jeunes s'insèrent principalement dans des métiers en tensions

Le service constate un rajeunissement de l'âge des jeunes. Par ailleurs, préalablement à leur parcours migratoire, de nombreux jeunes ont connu une désorganisation dans leurs familles, en termes

de carences, de conflits, de décès voire de violences. Ces différentes problématiques sont autant d'indicateurs de vulnérabilité, qui s'ajoutent aux difficultés rencontrées durant leur parcours migratoire et de façon générale, à la problématique de l'exil.



## Faits marquants en 2024

En 2024, outre ses missions d'accompagnement au quotidien des jeunes, le service a renforcé ses partenariats locaux avec notamment

- un projet sportif porté en partenariat avec l'IRTS de Montrouge et le Club "US Hand Ivry". L'objectif de ce projet était de sortir les jeunes de leur isolement et de créer des passerelles avec le tissu social local
- Un partenariat avec l'association "Les Ombres", une association qui intervient dans le domaine de l'insertion sociale et professionnelle et dans l'accompagnement des jeunes à l'utilisation de l'outil informatique.

De nombreuses sorties ont été réalisées : sorties au Musée (château de Versailles, MAC VAL, Arc de Triomphe, Cité des sciences), au théâtre, ateliers cuisine etc..

## Perspectives 2025

La prise en charge des Mineurs non accompagnés est un défi quotidien à relever, avec des aspects légaux, logistiques, mais aussi un besoin important en soins psychiques et somatiques. Les jeunes que nous accueillons sont à la fois très vulnérables et très autonomes.

Le service poursuivra en 2025 ses actions, dans une démarche d'amélioration continue de la qualité.

Par ailleurs, le service est impliqué dans le COPIL MNA, dispositif interne à l'association, permettant d'échanger entre les différents services de l'association accompagnant des MNA mais aussi de porter des projets communs à l'image du projet "Talents en Lumière".

## CAP ESPOIR SEINE-ET-MARNE

### Presentation du service

CAP Espoir est une Maison d'Enfants à Caractère Social (MECS) en hébergement collectif de type internat avec une capacité d'accueil de 14 Mineurs Non Accompagnés confiés aux services de l'Aide Sociale à l'Enfance de Seine et Marne (77). Le public est essentiellement composé de garçons âgés de 13 à 16 ans.

Le lieu de vie des jeunes, est une maison agréable et contenante permettant d'offrir un accueil chaleureux et de qualité. Ils sont encadrés par une équipe pluridisciplinaire composée de 7 travailleurs sociaux, 1 maitresse de maison, 1 psychologue, 3 surveillants de nuit et 1 cheffe de service.

### Données d'activité

En 2024, le service a réalisé 5 096 journées sur 5 110 prévues soit un taux d'occupation de 99,73%. Il y a eu 10 nouvelles admissions en 2024 et 23 jeunes (garçons) différents accueillis tout au long de l'année. L'âge moyen à l'entrée dans le dispositif est de 14 ans. La durée moyenne d'accompagnement est de 18 mois.

CAP Espoir existe pour répondre à un besoin essentiel : le service est le premier lieu d'accueil pérenne dans la vie d'un MNA. Grâce à une équipe disponible, formée et investie, le service améliore chaque année ses pratiques afin de répondre au mieux aux missions qui lui sont confiées par la Direction de Protection de l'Enfance et des Familles.

Espoir CFDJ porte un réel intérêt à accompagner les MNA et cela depuis leur arrivée sur le territoire français. À travers cet engagement associatif, les jeunes en fin d'accompagnement deviennent une partie intégrante et participative de la société française. Ils représentent l'avenir de demain.



## Faits marquants en 2024

Cette année est marquée par la motivation des professionnels pour la mise en place d'ateliers de préparation à l'autonomie dans l'optique de leur future admission au SAVEA. Cela a aussi permis d'améliorer et de diversifier la qualité de prise en charge en faveur des jeunes accueillis. L'évolution de la société impose également de se réinventer pour répondre de manière adaptée aux exigences et aux besoins du public accueilli.

Le service a travaillé tout au long de l'année sur le volet du partenariat. Grâce à ce travail, les jeunes ont bénéficié de chèques d'activités de 30 euros, de séances de futsal gratuites, de sorties à la mer et au cirque. Des bénévoles s'impliquent également tout au long de l'année pour maintenir les instances d'alphabétisation au profit des jeunes accueillis au sein de notre structure.

Les actions mises en place en 2024:

- L'atelier conte : coordonné par la psychologue et un éducateur.
- La mise en place de la Journée Portes Ouvertes au mois de Juin : proposition faite par un éducateur, lors de la réunion d'équipe de janvier 2024
- Le Séjour d'été à CAP Fun de Gouaix : assuré par 6 éducateurs et la maîtresse de maison.
- Participation au tournoi de football organisé par l'association Empreinte Centre : encadrée par 2 éducateurs.
- Fête de fin d'année : à laquelle étaient présents l'ensemble des salariés du service ainsi que l'équipe de Rencontres d'Espoir.
- L'équipe obtient le trophée dans la Catégorie "Expérience" lors de la soirée des Trophées Espoir.

## Perspectives 2025

Pour 2025, l'équipe a notamment défini des objectifs de travail suivants :

- Garantir le travail de proximité avec le public accueilli
- Maintenir les instances de synthèses internes, véritable gage d'équité dans la mise en œuvre des projets individualisés.
- Renforcer la collaboration avec le Service de Protection de l'Enfance Spécialisée.
- Organiser un tournoi football en collaboration avec la Mairie de Tournan-en-Brie afin d'assembler les collaborateurs du secteur associatif et de la santé autour d'un projet commun sur le thème de la prévention.
- Mise en place de l'atelier « Silence ça pousse » : atelier potager visant à promouvoir la patience, l'entretien et la bienveillance
- Poursuivre la dynamique d'autoévaluation initiée en 2022.

## SERVICE D'ACCUEIL D'ORIENTATION ET D'HEBERGEMENT VAL-DE-MARNE (SAOH)

### Présentation du service

LE SERVICE D'ACCUEIL, D'ORIENTATION ET D'HEBERGEMENT (SAOH) accueille, héberge, oriente et apporte aide et assistance aux adultes isolés, aux couples et aux familles en situation de précarité et/ou d'exclusion sociale. Le SAOH accompagne des personnes issus du territoire du Val-de-Marne et de la Seine-Saint-Denis.

### Données d'activité

En 2024, l'activité du SAOH a été la suivante

- CHU 94 - 30 places  
10 017 journées réalisées (sur 10 950 prévues), soit un taux d'occupation de 91,48%.  
38 personnes différentes ont été accueillies soit 8 ménages
- CHRS 94 - 28 places  
11 041 journées réalisées (sur 10 220 prévues), soit un taux d'occupation de 108,03%  
36 personnes différentes ont été accueillies
- CHU 93 - 30 places  
11 259 journées réalisées (sur 10 950 prévues), soit un taux d'occupation de 102,82%  
31 personnes différentes ont été accueillies (5 ménages)
- FSH 94 52 ménages suivis (dont 43 nouvelles entrées en 2024)



## Faits marquants en 2024

L'année 2024 a été marquée par le départ de la Directrice du SAOH en septembre 2024, la mise en place d'un intérim de Direction, porté par le Directeur du SAFE et du SAVEA 94 et les importantes difficultés de recrutement. L'équipe du SAOH a ainsi été partiellement renouvelé. Malgré les obstacles rencontrés, l'équipe du SAOH a maintenu un niveau élevé de services adaptés à chaque ménage accueilli.

Par ailleurs, l'année 2024, a été marquée par l'évaluation externe du service, en lien avec le référentiel HAS.

## Perspectives 2025

En 2025, le service s'appuiera sur le retour de l'évaluation HAS afin de poursuivre sa démarche d'amélioration continue de la qualité.

Parmi les préoccupations majeures, figure l'allongement de la durée de séjour des ménages au sein des dispositifs CHU et CHRS. Cet allongement nécessite une approche plus dynamique pour faciliter la transition vers un logement plus autonome, réflexion qui sera menée en 2025.

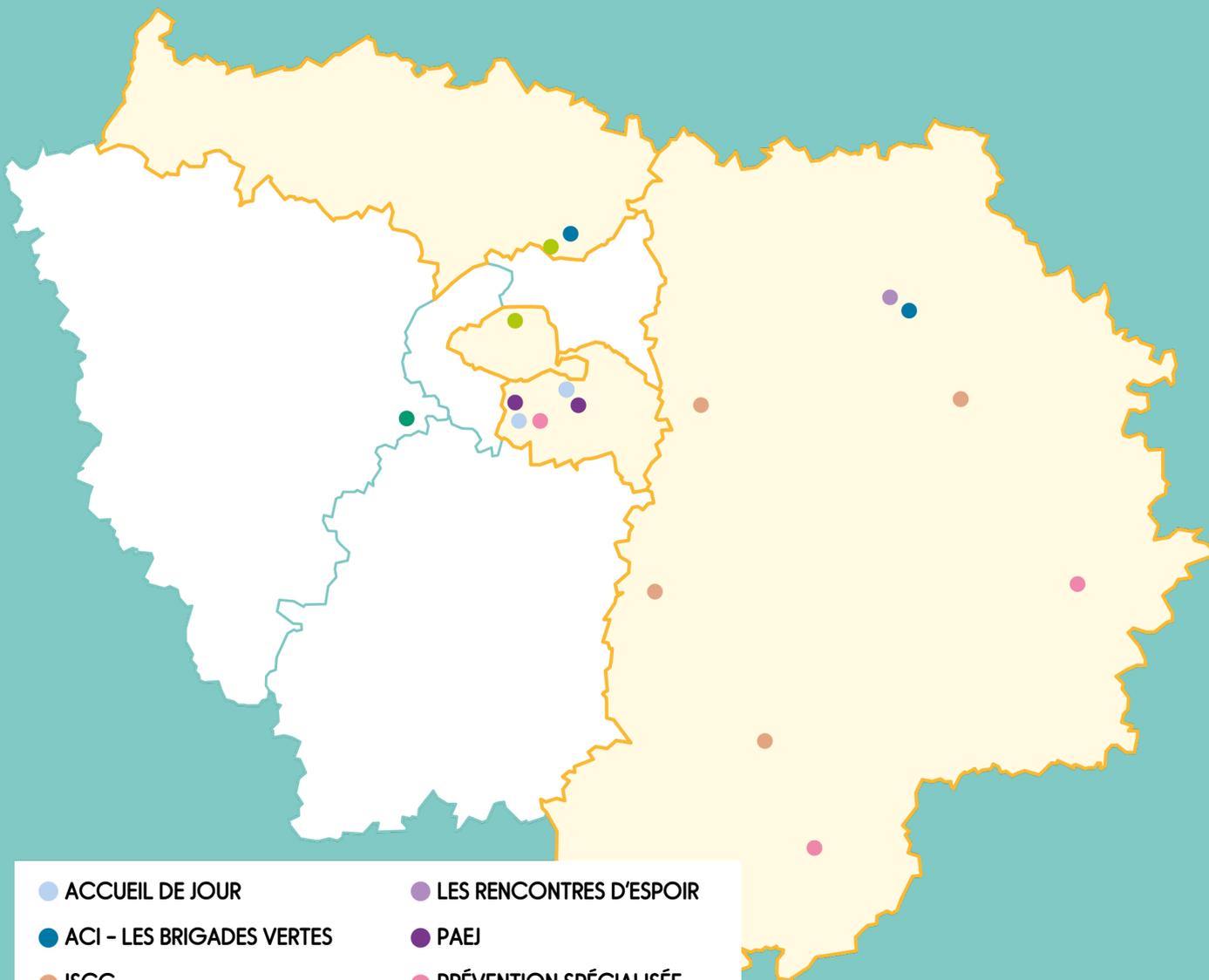
Le Tiers-lieu alimentaire "Les Maisons d'Espoir" est ouvert depuis novembre 2021.

Il propose aux familles en difficultés, hébergées à l'hôtel, un accueil convivial, une écoute et un échange, ainsi qu'une cuisine partagée.

Sur orientation, les ménages peuvent venir utiliser les équipements de cuisine afin de préparer les plats de leur choix pour les emporter dans leur lieu de vie.

En 2024, le Tiers-lieu a accompagné plus de 400 ménages.

# RENCONTRER & ACCOMPAGNER EN JOURNÉE



ACCUEIL DE JOUR

ACI - LES BRIGADES VERTES

ISCG

LES FERMES D'ESPOIR

LES RENCONTRES D'ESPOIR

PAEJ

PRÉVENTION SPÉCIALISÉE

TIERS LIEU

## LA PRÉVENTION SPÉCIALISÉE

En 2024

882

Accompagnements  
individuels

Espoir est présent au titre de la  
prévention spécialisée sur les  
départements du Val-de-Marne  
et de la Seine-et-Marne.

La prévention spécialisée propose un soutien et un accompagnement social et éducatif aux jeunes et familles marginalisés ou en voie de l'être, sans limite de temporalité excepté l'âge (11-25 ans) et au rythme des publics.

Les interventions de la prévention spécialisée reposent sur la libre adhésion. Elles sont essentiellement basées sur un travail de rue à travers une présence sociale adaptée au rythme de vie des jeunes (exercer une veille sociale sur les territoires d'intervention), en milieu scolaire (à l'intérieur comme à l'extérieur des établissements), un accompagnement éducatif individuel adapté à chaque situation, des actions collectives.

## LES INTERVENANTS SOCIAUX EN COMMISSARIAT ET GENDARMERIE (ISCG)

Les intervenants sociaux en commissariat et gendarmerie (ISCG) sont chargés d'accueillir, de conseiller et d'orienter les personnes dont les situations ont été repérées par les forces de sécurité (police et gendarmerie) au cours de leurs interventions. Cette activité s'intègre à la mise en oeuvre de la politique de prévention de la délinquance locale via le Contrat Local de la Sécurité et de la Prévention de la Délinquance, mais également de la prévention globale du risque tel que défini dans la loi de 2007 rénovant la Protection de l'Enfance.

En 2024

4

PROFESSIONNELLES  
INTERVENANTES

Espoir est présent sur le territoire  
de la Seine-et-Marne.

En 2024  
577  
ENFANTS, ADOS,  
JEUNES ADULTES  
rencontrés/accompagnés

Espoir gère 2 PAEJ  
dans le Val-de-Marne.

## LES PAEJ

Les PAEJ (Points d'Accueil et d'Écoute Jeunes) sont des lieux de prévention, d'évaluation, d'accompagnement et d'orientation de jeunes âgés de 12 à 25 ans. Ils accueillent selon les principes de libre adhésion d'anonymat, de confidentialité et de gratuité, les jeunes et leurs parents pour toutes problématiques relatives à l'adolescence. Les mineurs n'ont pas besoin d'autorisation parentale. Suite à la prise de contact, un rendez-vous est proposé dans un délai de 15 jours avec un éducateur spécialisé ou un psychologue. L'accompagnement, s'il est nécessaire, dure 4 à 6 mois maximum (soit une douzaine de rendez-vous).

## LES ACCUEILS DE JOUR

Les accueils de jour interviennent sur une orientation des services départementaux dans le cadre d'une mesure de protection de l'enfance pour accompagner des jeunes de 12 à 20 ans autour des problématiques de décrochage scolaire, d'isolement, de descolarisation et de désocialisation, d'isolement.

Deux structures sont implantées sur le territoire  
du Val-de-Marne à Créteil et Alfortville

En 2024  
45  
JEUNES  
ACCOMPAGNÉS  
DE  
12 À 20  
ANS

## LES VISITES EN PRÉSENCE D'UN TIERS

En 2024  
45  
ENFANTS  
ACCOMPAGNÉS

Espoir est présent  
sur le territoire de la  
Seine-et-Marne.

Les Visites en Présence d'un Tiers, ordonnées par le juge des enfants, ont pour objectif de favoriser le maintien du lien entre un parent et son enfant lors de situations de séparation (accueil auprès d'une assistante familiale, au sein d'une Maison d'Enfants à Caractère Social) ou dans le cadre d'une mesure AEMO.

## LES ATELIERS ET CHANTIERS D'INSERTION (ACI) LES BRIGADES VERTES

Les ateliers et chantiers d'insertion (ACI) sont des structures conventionnées par l'État, faisant partie des Structures d'Insertion par l'Activité Économique (SIAE). Leur objectif principal est d'accompagner des personnes éloignées de l'emploi rencontrant des difficultés sociales et professionnelles particulières en leur proposant une activité professionnelle et un accompagnement social et socioprofessionnel adapté.

L'ACI Les Brigades Vertes d'Espoir est présente dans le Val d'Oise

En 2024

18  
PERSONNES  
ACCOMPAGNÉES

## LES FERMES PÉDAGOGIQUES

Espoir gère  
deux fermes,  
à Paris et dans  
le Val d'Oise.

Les fermes pédagogiques Espoir CFDJ sont des lieux éducatifs et de sensibilisation, intégrés dans un projet social plus large, visant à soutenir la protection de l'enfance, l'insertion sociale, et la sensibilisation à l'environnement mais également à favoriser la cohabitation entre publics dans certains espaces publics.



## RENCONTRES D'ESPOIR SEINE-ET-MARNE (77)

### Présentation du service

Unique service de visites en présence d'un tiers de l'association, Rencontres d'Espoir s'enrichit des collaborations avec les autres services de l'association qui accompagnent les mesures croisées des mineurs, avec des axes complémentaires (milieu ouvert, hébergement chez des assistantes familiales). Notre approche, structurée en trois temps (briefing avec le parent, visite parent-enfant, débriefing avec l'enfant), se révèle particulièrement efficace pour accompagner à la fois les parents dans leur parentalité et les enfants dans leurs questionnements.

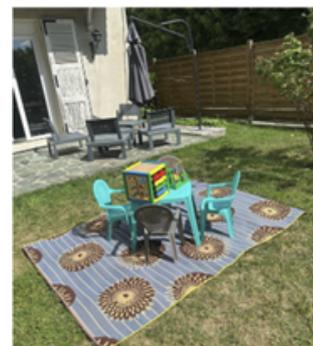
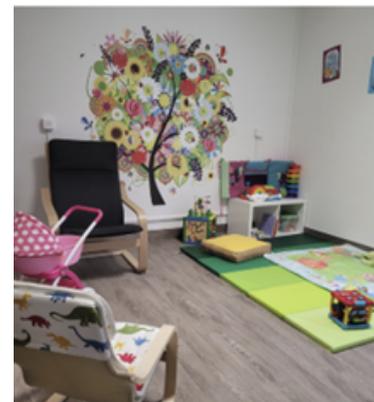
Pour ce faire, l'équipe se compose de 2 accueillantes référentes, d'un psychologue, d'un intervenant socio-administratif et d'une cheffe de service.

### Données d'activité

Rencontres d'Espoir a accompagné 35 parents et 45 mineurs en 2024. La structure a reçu 46 demandes d'admission et a pu prendre en charge 34 mesures.

Sur les 35 parents accompagnés en 2024, des problématiques liées à l'isolement, aux situations de handicap et à des conflits parentaux significatifs ont été identifiées. Ainsi, l'adaptabilité des pratiques et la réflexion sur le cadre d'accompagnement sont en constante évolution, afin d'assurer la protection de l'enfant par la sécurisation du parent, que ce soit le visiteur ou l'hébergeant, selon les circonstances.

Il est constaté que 51.1% des enfants accueillis sur 2024 présentent les caractéristiques d'une double vulnérabilité. Ce taux prend en compte les situations de handicap reconnues, ou en cours de diagnostic.



## Faits marquants en 2024

Nécessité d'accordage du travail partenarial

Organisation d'une journée portes ouvertes  
Bilans réguliers avec les référents des mesures  
Benchmarking

Accompagnement des parentalités "dysfonctionnantes"

Aménagement des salles / Adaptabilité des postures  
Formation en intra  
Dépôts de plainte

Clarification du cadre des mesures

Rencontres avec le Département  
Rencontres trimestrielles avec les autres prestataires

Amélioration continue de la qualité des prestations

Participation au COPIL DUI  
Groupe de travail sur l'auto-évaluation  
Formation des professionnels  
Toilettage du projet de service

Diversification des visites et rencontres

Développement des actions collectives  
Yes Day

## Perspectives 2025

En 2025, l'équipe poursuivra son engagement pour offrir à chaque enfant un espace de rencontre sécurisé et apaisé avec ses parents.

Les priorités porteront sur :

- L'accueil de stagiaires pour transmettre l'expertise des visites médiatisées,
- La clarification du cadre des visites avec le Département de Seine-et-Marne,
- Le développement d'actions autour de la parentalité et possiblement de la médiation,
- Le travail en réseau pour renforcer la visibilité et les partenariats,
- L'amélioration continue des pratiques via les groupes de travail (autoévaluation, synthèses, formation),
- Et la sécurisation des lieux, avec des aménagements prévus (portail, salle de bain, jardin).

ESPOIR



Journée projet associatif - 16 nov. 2024

ESPOIR

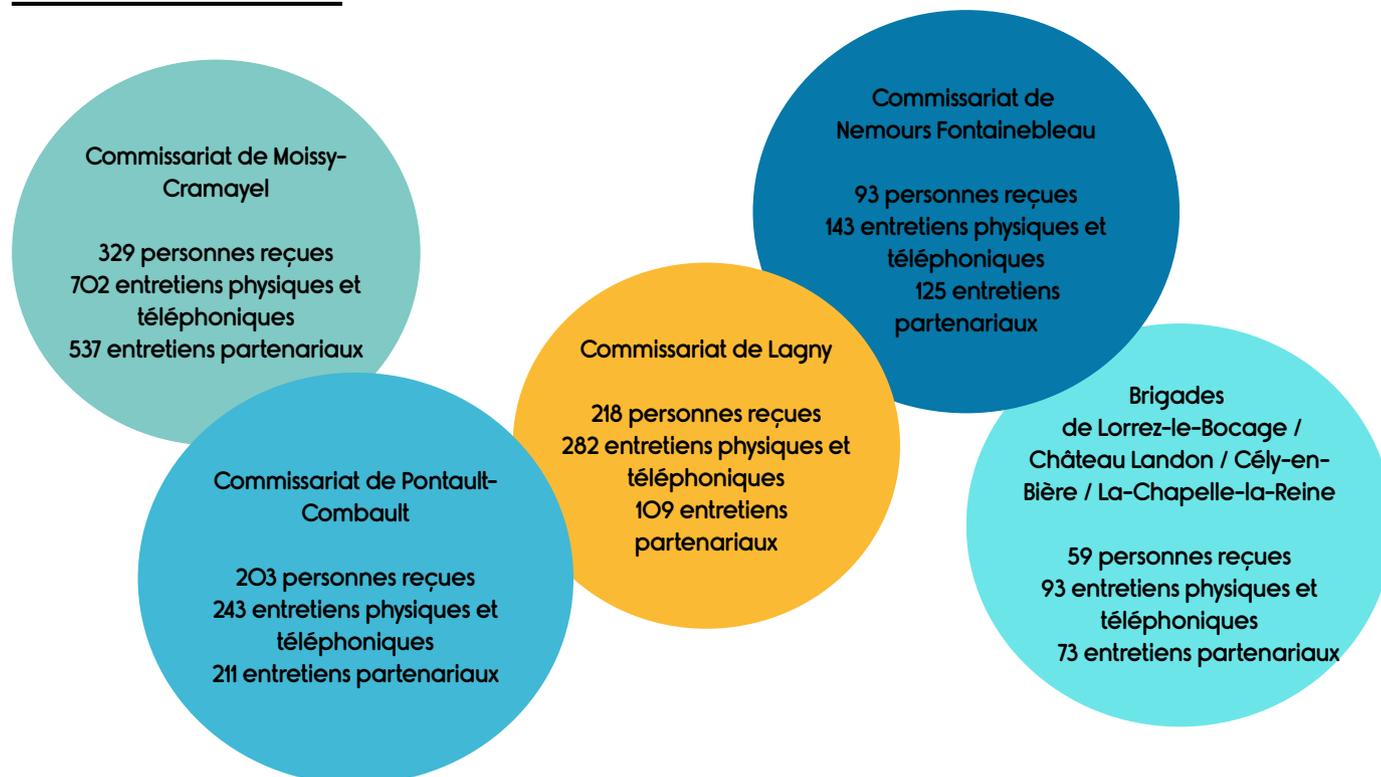
## INTERVENANTES SOCIALES EN COMMISSARIAT ET GENDARMERIE (77)

### Presentation du service

L'intervenant social en commissariat et/ou en gendarmerie est amené, dans le cadre de l'accueil des plaignants et des personnes mises en cause, à assurer la prise en charge sur le plan social des publics en détresse dont le traitement et le suivi ne relèvent pas de la compétence ni des attributions de la police et de la gendarmerie. L'ISC-G peut orienter et accompagner ces personnes vers les dispositifs de droit commun ou spécifiques les plus adéquats

5 points essentiels dans le travail de l'ISC-G : ACCUEIL, ÉCOUTE, ACTION, ORIENTATION, FACILITATION DU LIEN

### Données d'activité



## Faits marquants en 2024

L'année 2024 a été marquée par une évolution organisationnelle et le rattachement de cette mission à la Direction de la Prévention spécialisée du 77, afin de renforcer l'accompagnement managérial et partenarial des professionnelles.

Par ailleurs, cette mission et sa forte dimension partenariale ont été mises à l'honneur lors de la journée associative du 26 novembre 2024 dans le cadre de la Table ronde.

## Perspectives 2025

À Pontault-Combault : Continuité du groupe de parole à destination des femmes victimes de violences conjugales. Création avec le service prévention médiation de la ville de Pontault-Combault d'une intervention auprès de collégiens sur le thème des fausses accusations, de la diffamation.

À Moissy-Cramayel : il été envisagé de mettre en place un groupe de parole avec le psychologue à destination des femmes victimes de violences puis, à plus long terme, auprès des mineurs auteurs. Ce projet est pour le moment en attente en raison des freins au recrutement de ce professionnel. Il est toutefois envisagé de mettre en place des ateliers de self-défense pour les femmes ; ce projet est en cours d'élaboration. Une cellule de veille et d'accompagnement personnalisé est également en cours d'élaboration avec le CISPD de l'agglomération de communes de Grand Paris Sud. L'ISC sera un membre permanent de cette instance

À Lagny : la priorité retenue initialement pour le poste d'ISC de Lagny-sur-Marne, comme celui de Fontainebleau-Nemours est celle du traitement des violences intrafamiliales. Depuis la création du poste, le nombre de personnes reçu reste stable

À Fontainebleau-Nemours : l'arrivée d'une nouvelle professionnelle sur ce poste hybride gendarmerie et police et qui est fléché sur les violences-intrafamiliales est l'occasion de consolider le service ISCG au sein de l'association

## PREVENTION SPECIALISEE SEINE-ET-MARNE (77)

### Presentation du service

Le service de Prévention spécialisée « Prév 77 Espoir-CFDJ » est composé de 18 ETP dont 14 postes éducatifs, deux postes administratifs et 2 postes d'encadrement.

Les équipes sont structurées sur 3 villes clés de notre territoire d'intervention : Coulommiers, Provins, Nemours. Mais plus globalement, nous intervenons dans 8 Communautés de communes situées en zone rurale représentant plus d'un tiers de la surface de la Seine-et-Marne. Notre cœur de métier consiste à aller à la rencontre des jeunes en difficulté dans l'espace publics et sur tous les lieux où ils sont présents (collèges, lycées, lieux de regroupements, ...)

### Données d'activité

Il est à noter une forte progression du nombre de jeunes accompagnés : 604 jeunes contre 421 en 2023, soit une hausse de 43 %. Cette augmentation concerne principalement la tranche d'âge des 11-17 ans, qui passe de 260 à 409 accompagnements. Cette évolution est le reflet du travail renforcé en milieu scolaire notamment et sur les réseaux sociaux, mais aussi d'un repérage plus précoce des situations de fragility. les domaines principalement travaillés avec les jeunes restent la santé, la socialisation, la famille et l'insertion professionnelle, ce qui montre une prise en compte globale des problématiques

*Permanence  
au collège de  
Mouroux*



## Faits marquants en 2024

Les territoires de Coulommiers, Nemours et Provins partagent plusieurs caractéristiques propres aux zones rurales : un accès limité aux services publics, un isolement géographique accru pour une partie des jeunes, ainsi qu'un taux de précarité significatif dans certaines zones. Ces spécificités se reflètent dans les profils des jeunes accompagnés par la notre service. Les jeunes que nous accompagnons vivent souvent dans des environnements familiaux fragiles, parfois marqués par la monoparentalité, des ruptures scolaires précoces ou encore des situations de mal-être psychique. On note également une surreprésentation des jeunes en situation de décrochage scolaire ou de désengagement vis-à-vis des structures traditionnelles d'accompagnement (collèges, lycées, missions locales, etc.). À ces éléments s'ajoutent les effets de la ruralité, qui renforcent les sentiments d'isolement et rendent l'accès aux structures de soin, d'insertion ou de loisirs plus complexe. Cela impose aux équipes éducatives de tisser un maillage très fin et de multiplier les approches « hors les murs » pour aller à la rencontre de ces jeunes souvent éloignés de tout dispositif. Les équipes ont une forte activité partenariale en milieu scolaire et par ce biais une diversité des profils jeunes rencontrés. Elles sont par ailleurs confrontées de plus en plus souvent à des problématiques de santé mentale et de socialisation. Enfin les professionnels décrivent une jeunesse parfois très isolée, notamment dans les petites communes. Les éducateurs adaptent donc leur présence et leurs actions au plus près des réalités de terrain, dans une logique d'écoute active et d'ancrage local.

## Perspectives 2025

De nouveaux phénomènes sociaux explosent et sont particulièrement inquiétants. Notamment la prostitution des jeunes, y compris mineurs. En réponse, l'action socio-éducative telle que proposée par la Prévention spécialisée doit être sans cesse repensée et réadaptée. Régulièrement sollicité par l'Éducation Nationale, y compris lors de situations de crises, les équipes éducatives apportent écoute, évaluation, réflexion et capacité de mise en œuvre d'actions dans et hors les murs, au plus près de la problématique réelle du jeune et de sa famille.

Les territoires de Coulommiers, de Provins et de Nemours sont certes distants mais des actions communes existent. Des projets inter-équipes voient le jour progressivement et le projet « Prends Soins De Toi ! » soutenu financièrement par le FAJ collectif en est un bon exemple. Effectivement, les défis que nous avons à relever sont multiples : problématiques nouvelles chez les jeunes, avènement d'une société où le tout numérique change drastiquement les rapports sociaux, crise socio-économique frappant, de fait, les publics les plus démunis...La liste pourrait être encore longue. La Prévention spécialisée doit donc, et ce n'est pas une option, faire preuve d'innovation sociale et éducative afin de répondre au mieux aux besoins des publics qu'elle accompagne.

## PREVENTION SPECIALISEE VAL-DE-MARNE (94)

### Présentation du service

L'année 2024 a été marquée par une dynamique de consolidation, d'adaptation et d'innovation pour le service de Prévention Spécialisée du Val-de-Marne. Dans un contexte social complexe, marqué par des mutations urbaines et des inégalités persistantes, les équipes ont poursuivi leur mission fondamentale: accompagner, soutenir et valoriser les jeunes et les familles des neuf communes d'intervention (Chevilly-Larue, L'Haÿ-les-Roses, Alfortville, Orly, Gentilly, Ivry-sur-Seine, Vitry-sur-Seine, Villejuif, Fresnes).

Le service s'appuie sur une organisation collective: 9 ETP de direction, 48 ETP socio-éducatifs, 1,3 ETP administratif et 1,3 ETP animateur GAPP. Le travail en commissions thématiques et sur la commission QVT ainsi qu'un dispositif de formation continue ont permis de renforcer les compétences des équipes, tout en favorisant la réflexion partagée et la diffusion des valeurs de la prévention spécialisée.

### Données d'activité

En 2024, l'action éducative a renforcé la démarche «d'aller vers» les jeunes, avec une attention accrue aux besoins du territoire. Le développement des actions collectives (ISIC) a favorisé la cohésion sociale et l'engagement des jeunes.

L'investissement dans le numérique, via une charte d'usage des réseaux sociaux, prolonge l'intervention éducative en ligne.

Les jeunes accompagnés sont majoritairement en situation de vulnérabilité (décrochage, précarité, santé mentale). Le maillage partenarial a été consolidé avec les acteurs éducatifs, sociaux et associatifs locaux.

473 jeunes  
accompagnés  
individuellement

+ de 1250 jeunes  
rencontrés en rue

+ de 750 jeunes  
impliqués dans  
des actions  
collectives

47 chantiers  
éducatifs  
mobilisant 165  
jeunes

15 séjours  
20 projets  
innovants  
+ 65 partenaires  
mobilisés

## Faits marquants en 2024

Les séjours éducatifs ont constitué un axe fort durant l'exercice 2024. Les séjours éducatifs sont un outil essentiel en Prévention Spécialisée, pour développer la notion de « faire avec ». En effet, les jeunes occupent une place centrale dans l'élaboration des séjours en prévention spécialisée. Leur implication est essentielle pour que ces séjours soient réellement adaptés à leurs besoins, leurs attentes et leurs aspirations. Les jeunes sont acteurs à part entière du projet. Leur participation dans la définition du programme, l'organisation des activités et l'évaluation du séjour est essentielle pour garantir que le séjour soit pertinent et adapté à leurs réalités. Cela leur permet de se sentir valorisés, responsables, et d'inscrire dans leur parcours une expérience valorisante qui permet le développement de leurs responsabilités, de leurs confiances en soi, leurs savoir-faire et être, dans un objectif d'autonomisation et de projection dans la vie citoyenne de manière positive.

- 15 séjours organisés par les 8 équipes, impliquant environ 80 jeunes pour une durée de 3 à 7 jours
- Profils des participants: jeunes de 12 à 21 ans, principalement issus de quartiers prioritaires, en situation de vulnérabilité sociale, scolaire ou familiale, avec une légère surreprésentation masculine.
- Objectifs éducatifs: favoriser l'autonomie, la mixité, la découverte, la vie collective, soutenir l'inclusion, la remobilisation et la prévention des conduites à risque.

Les chantiers éducatifs et pédagogiques ont joué un rôle de tremplin vers la formation ou l'emploi, en mobilisant les jeunes autour de projets concrets et valorisants. Les projets innovants (ateliers santé mentale, débats citoyens, actions de médiation, création de jeux de société de prévention) ont permis d'aborder de nouvelles thématiques et de renforcer l'ancrage territorial.

## Perspectives 2025

Pour l'année à venir, le service entend :

- Renforcer le travail de rue et la présence sociale, notamment dans les quartiers prioritaires et lors d'événements festifs.
- Développer l'accompagnement individualisé, en ciblant les jeunes en grande vulnérabilité ou en rupture.
- Valoriser les actions collectives et l'implication des familles dans les parcours d'accompagnement.
- Consolider et diversifier les partenariats institutionnels et associatifs pour une réponse globale aux besoins des jeunes.
- Intensifier la présence sur les réseaux sociaux, afin de diversifier les modes de contact, de mieux répondre aux attentes des jeunes et de les sensibiliser aux risques liés aux usages numériques.

# ACCUEIL DE JOUR ALFORTVILLE ET CRETEIL (94)

## Presentation du service

Les Accueils de jour 94 sont habilités pour accueillir 45 jeunes de 12 à 20 ans sur les deux sites (Alfortville et Créteil). Avec le développement des dispositifs pour jeunes majeurs, les jeunes ont en général entre 13 et 19 ans, avec une possibilité de dérogation pour les 12 ans. Tous les jeunes accueillis relèvent directement de l'Aide sociale à l'enfance, soit par le biais d'un mandat administratif ou d'assistance éducative. Les jeunes accueillis peuvent bénéficier parallèlement d'une mesure en milieu ouvert AEMO, d'un placement dans un établissement ou dans une famille d'accueil, voire d'une mesure PJJ si cela l'implique.



## Données d'activité

Les Accueils de jour ont accueilli 45 jeunes en 2024 : 23 filles et 22 garçons, 40 mineurs et 5 majeurs. La durée moyenne d'accompagnement est de 11 mois.

Ces structures situent leurs actions dans les objectifs du schéma départemental. Dans ce sens, un partenariat de proximité est engagé avec les institutions val-de-marnaises. Ainsi, les Accueils de jour s'inscrivent pleinement dans le schéma départemental de la Prévention et de la Protection de l'Enfance et de la Jeunesse 2023-2027. A leur arrivée, les adolescents et jeunes majeurs sont pour la plupart en détresse psychique. Leurs parcours déstructurés, insécurisants, la répétition des ruptures dans leurs histoires familiales, avec les institutions, les plongent dans une profonde souffrance et ne permettent pas de penser, dans un premier temps, un engagement qu'il soit scolaire ou bien professionnel. En cela, il s'agit de proposer un cadre à l'accompagnement suffisamment rassurant et en même temps suffisamment souple pour permettre la création d'un lien avec le jeune et l'engagement d'un réel accompagnement et un processus d'adhésion.

## Faits marquants en 2024

L'année 2024 a été pour les Accueils de Jour une année très riche. De nouvelles initiatives ont vu le jour concernant tant l'insertion professionnelle que l'emploi, la pédagogie et la prévention, la culture et les découvertes.

- Le séjour SARLAT 2024 : comme tous les ans, les Accueils de jour organisent un séjour. Cette année est dédiée à la découverte du Périgord.
- Les Chantiers éducatifs : trois chantiers éducatifs ont jalonné cette année 2024.
- Participation aux Chantiers Travail Alternatif Payé à la Journée (TAPAJ) : Chantiers situés à mi-chemin entre les chantiers éducatifs et les chantiers d'insertion, ouverts principalement aux consommateurs de substances psychoactives. Les TAPAJ permettent la mise en relation de jeunes consommateurs avec les services d'addictologies porteurs de ce dispositif.
- Les actions de solidarité au service de la découverte de soi et de l'autre à travers une démarche citoyenne : pour la deuxième année consécutive, des adolescents et jeunes adultes, accompagnés par les Accueils de jour de Créteil et Alfortville, ont organisé une collecte de produits d'hygiène et réalisé une maraude auprès des sans-abris.
- Visites de Musées (Musées de l'organgerie, des Arts forains, L'institut du Monde arabe...), de théâtre, de sites (Provins, Lascaux...), une action lors du passage de la Flamme Olympique

## Perspectives 2025

- Assurer la continuité et la qualité des accompagnements

Accompagnement individualisé et adapté aux besoins des jeunes, avec un suivi attentif des transitions (entrée/sortie, scolarité, insertion).

Renforcement du suivi éducatif via des bilans réguliers avec les jeunes et leurs référents ASE.

- Partenariats et travail en réseau

Consolidation des liens avec les EDS du Val-de-Marne pour fluidifier l'orientation et le suivi des situations.

Organisation de rencontres interprofessionnelles (coordination, journées partenariales).

Co-construction d'actions collectives avec les EDS et les associations locales.

- Communication et visibilité territoriale

Déploiement d'outils de communication (plaquette, newsletter, réseaux sociaux).

Participation à des événements locaux pour promouvoir les accueils de jour.

Valorisation des projets réalisés avec les jeunes pour montrer leur engagement et renforcer l'image du dispositif.

## POINT D'ACCUEIL ECOUTE JEUNES CACHAN ET CRETEIL (94)

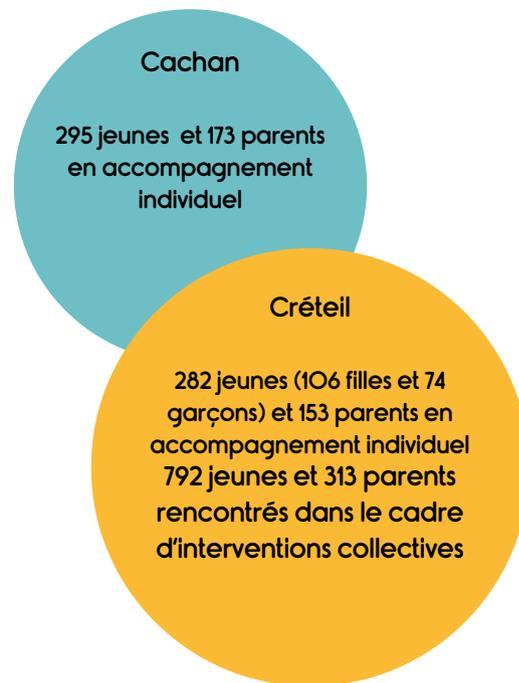
### Présentation du service

Les deux Points accueil et écoute jeunes (PAEJ) que compte ESPOIR s'adressent prioritairement aux adolescents et jeunes adultes et en particulier à ceux qui rencontrent une situation de mal-être dont l'âge peut se situer entre 11 et 25 ans, mais également aux parents d'adolescents. Les questions de la jeunesse sont non réductibles à une seule catégorie de problématique. La typologie des profils varie selon les difficultés constatées : des enfants dans leur milieu familial ou de jeunes adultes en grande précarité ou en errance. Situés dans les communes de Créteil et de Cachan, les PAEJ se composent d'une équipe pluridisciplinaire assurant l'accueil et l'écoute inconditionnels et immédiats des adolescents et jeunes adultes et en particulier de ceux qui se trouvent en situation de vulnérabilité ou qui présentent des troubles psychiques.

### Données d'activité

Le PAEJ de Créteil accueille les adolescents et leurs parents résidant à Créteil, Maisons-Alfort, Alfortville, Bonneuil-sur-Marne et Limeil-Brévannes en entretiens individuels mais également des villes environnantes selon les disponibilités et les délais d'attente pour un premier accueil. Les actions collectives se concentrent elles sur les cinq villes du secteur.

Le PAEJ de Cachan, quant à lui, accueille les habitants des neuf villes de l'ouest du Val-de-Marne, à savoir Gentilly, Arcueil, Cachan, Le Kremlin-Bicêtre, Villejuif, Fresnes, L'Hay-Les-Roses, Chevilly Larue et Rungis. Ces villes sont prioritaires mais il est possible d'accueillir exceptionnellement des personnes résidant en dehors du secteur selon les délais d'attente. Tout comme le PAEJ de Créteil, les actions collectives sont destinées aux partenaires du secteur défini.



## Faits marquants en 2024

L'année 2024 s'est déroulée dans un contexte marqué par la montée des troubles de santé mentale chez les adolescents. Près de la moitié des élèves se disent en mal-être, avec des signes de solitude, de détresse psychologique et de pensées suicidaires.

Face à ces enjeux, plusieurs actions ont été déployées :

- Renforcement des permanences éducatives dans plusieurs établissements (lycée Arago, collèges de Créteil).
- Interventions mensuelles à la Mission Locale sur la santé mentale et l'insertion.
- Formation de l'équipe sur la vie affective et sexuelle avec le CRIPS.
- Reconstitution des dispositifs INCLUSION (Villejuif) et SESAME (Fresnes) pour les collégiens exclus.
- 7<sup>e</sup> édition du procès reconstitué à Cachan, avec un volet éducatif sur la justice des mineurs.

## Perspectives 2025

En 2025, les PAEJ de Créteil et Cachan poursuivront leurs missions dans un contexte de problématiques jeunesse de plus en plus complexes. L'objectif central reste la continuité des accompagnements et le renforcement des partenariats pour consolider l'ancrage territorial du dispositif.

L'équipe, au complet depuis le recrutement d'une psychologue en janvier, pourrait connaître de nouveaux mouvements. Les partenariats réguliers sont maintenus, et de nouvelles collaborations, comme avec le service jeunesse de Chevilly-Larue, sont initiées.

Des passages en classe et des réunions avec les parents sont prévus, tout comme un projet de sensibilisation à la santé mentale à destination des personnels de l'Éducation nationale. Depuis janvier, un café des parents est co-animé chaque mois avec le Centre socio-culturel Reberrioux, alternant les lieux à Créteil.



# LES BRIGADES VERTES

## CHANTIER D'INSERTION (95)

### Presentation du service

L'atelier chantier d'insertion Les Brigades Vertes accompagne 12 ouvriers polyvalents, encadrés techniquement et suivis en insertion. Ce dispositif vise à développer des compétences professionnelles, construire un projet d'avenir et lever les freins sociaux.

Il s'articule autour de trois secteurs : tri des déchets, second œuvre, espaces verts. Destiné à des publics éloignés de l'emploi, l'ACI favorise la remobilisation via un accompagnement global (emploi, logement, santé, mobilité), en lien avec les partenaires du territoire (France Travail, Missions Locales...).

La mise en situation de travail permet une acquisition concrète de savoir-faire dans des métiers locaux liés à la transition écologique et au développement durable.

### Données d'activité

En 2024, ce sont près de 4 000 heures de travail réalisées par les salariés en insertion, sur des chantiers en espaces verts, en éco-construction, en tri des déchets.

L'accompagnement socio-professionnel à proprement parler, a mobilisé 200h d'ateliers collectifs pour travailler les techniques de recherche d'emploi et le positionnement professionnel ; 1088h de formations individuelles ou collectives qui répondent aux besoins de montée en compétences techniques, à la sécurité au travail et aux envies professionnelles des salariés. Deux salariés en insertion ont par exemple bénéficié de cours de français, frein conséquent dans la démarche de recherche d'emploi durable.

18 salariés  
en CDDI

200 heures  
d'ateliers  
collectifs



## Faits marquants en 2024

En 2024, 1/3 des personnes embauchées étaient des femmes, ce qui nous encourage à poursuivre nos efforts d'attractivité envers ce public – un enjeu au vu des métiers proposés.

Nous avons poursuivi le partenariat avec les autres établissements d'ESPOIR CFDJ pour réaliser des travaux entrant dans les champs d'activité de l'ACI : espaces verts au SAE 77, rénovation peinture au SAOH 94....

La réhabilitation de la Ferme du Jardin d'Eole a été confiée à l'ACI par la Mairie de Paris. Il s'agit de travaux de barriérage pour la mise en sécurité des publics et des salariés, ainsi que la construction totale d'un chalet sur plot. La Ferme de la Butte Pinson a également été un lieu de travail de l'ACI en réalisant les enclos pour les animaux.

En dehors d'Espoir-CFDJ, l'ACI a réalisé un grand chantier de dépollution de parcelles pour la ville de Deuil-la-Barre, leur permettant la création d'une coulée verte pour améliorer les déplacements et avoir une bulle d'oxygène dans la ville, respectant la faune et la flore.

Les salariés en insertion ont également réalisé des sorties dans des lieux culturels, comme le musée Picasso et le zoo de Vincennes.

## Perspectives 2025

En 2025, nous prévoyons de renforcer notre ancrage sur le territoire du Val d'Oise, à destination des partenaires et des entreprises, pour faciliter les immersions, approfondir les compétences des salariés en insertion et favoriser leurs suites de parcours.

Nous avons également en réflexion, le démarrage d'un chantier de grande ampleur en dépollution, en partenariat avec IDF Nature et Néo-Eco.

Nous travaillons à l'augmentation des embauches de femmes, de personnes sous-main de justice et de jeunes sur le chantier, comme support à l'insertion et à la découverte métier.



# LES FERMES

## EOLE (75) ET LA BUTTE PINSON (95)

### Presentation du service

Le service des Fermes d'Espoir comprend deux sites : la Ferme-refuge de la Butte Pinson à Montmagny et la Ferme-refuge du Jardin d'Eole à Paris. Ces fermes ont une double vocation : animer le territoire en accueillant le public pour des visites et ateliers, offrir un accompagnement éducatif et socio-professionnel à des personnes fragilisées ou des jeunes en rupture. Elles organisent des événements, des accueils périscolaires, ainsi que des "Fermes mobiles" pour sensibiliser au bien-être animal et à l'environnement. Les Fermes d'Espoir développent également des projets mobiles de médiation animale et culturelle, comme la "Micro-Folie" Mobile d'Espoir, pour rendre la culture accessible. Les accompagnements incluent des contrats d'engagement jeune, des travaux d'intérêt général, des stages et du bénévolat.

### Données d'activité

L'année 2024 a été marquée par des aménagements pour les deux fermes.

Aussi, la ferme-refuge du jardin d'Eole, s'est déplacée en juillet 2024 à la ferme-refuge de la Butte Pinson à l'occasion des jeux olympiques, tout en étant dans une dynamique d'amélioration du lieu, nécessitant des travaux. La ferme de la Butte Pinson, plus grande, demande davantage de travail pour la restauration des espaces et n'a pas ouvert aux groupes ni visites libres en 2024.

Les travaux entrepris ont pour objectif d'améliorer à la fois les conditions de travail, les conditions d'accueil des personnes accompagnées mais également de travailler sur la biosécurité.



## Faits marquants en 2024

Les Fermes d'Espoir ont obtenu en 2024 l'habilitation à recevoir des personnes mineures effectuant des travaux d'intérêt général ou des mesures de réparation pénale pour le site de Paris. Les habilitations pour le site de Montmagny ont également été renouvelées par les services pénitentiaires d'insertion et de probation du Val d'Oise et de Seine-Saint-Denis. Ils permettent de recevoir des majeurs et des mineurs en TIG, réparation pénale ou travaux non-rémunérés.

Sur le site du Jardin d'Eole deux événements ont été réalisés : un atelier crêpe lors de la Chandeleur puis une Kermesse. Lors de cette dernière, les stands ont été préparés et animés avec les personnes accompagnées et les bénévoles de la Ferme. Elle a attiré plus de 120 personnes sur le site.

Les animaux des Fermes ont participé au mois de juin au tournage de l'épisode d'Halloween de l'émission Scènes de Ménage diffusé sur M6 le 31 octobre 2024.

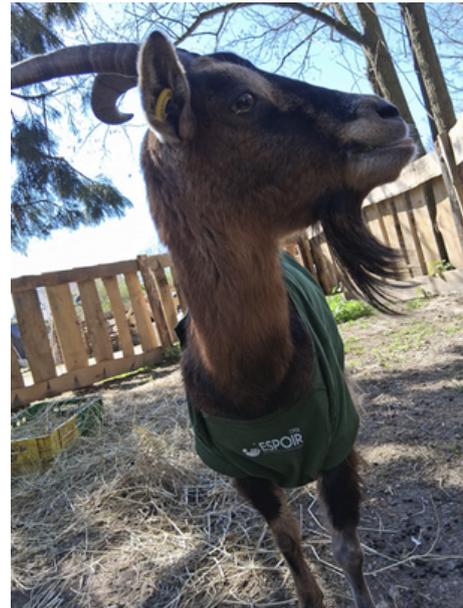
Les équipes des Fermes et du chantier d'insertion ont largement participé à la remise en état d'une serre sur un site de la PJJ de Seine et Marne afin que ce partenaire puisse utiliser la médiation en extérieur pour certains jeunes ou familles. Nous sommes aussi intervenus sur le site de l'établissement pénitentiaire pour mineurs à Porcheville afin de mener des ateliers d'écoconstruction avec les jeunes détenus.

Des projets mobiles se sont poursuivis, notamment à travers les Micro-folies mobiles où des parcours ludiques et culturels ont été réalisés à destination des jeunes et des seniors au sein d'un EHPAD parisien.

## Perspectives 2025

Pour 2025, l'objectif principal est la réouverture au public des deux sites avec la reprise des activités d'animation et d'événementiel en faisant participer les personnes accompagnées aux projets proposés. Pour exemple, un espace de jardinage sera créé sur le site du jardin d'Eole, des ateliers « appropriation de la nature », des ateliers avec des jeunes déscolarisés et des temps d'accueil périscolaires avec des écoles avoisinantes et beaucoup d'autres projets !

Les Fermes souhaitent aussi augmenter le nombre d'accompagnements réalisés dans le cadre d'un dispositif de remobilisation et d'accompagnement socio-professionnel.







**ORGANIGRAMME  
& DIRECTION GÉNÉRALE**

# DIRECTION DES FONCTIONS SUPPORTS

## LA DIRECTION DES FONCTIONS SUPPORT : UN SOCLE STRATEGIQUE POUR L'ENSEMBLE DE L'ASSOCIATION

Au cœur du fonctionnement de l'association Espoir-CFDJ, la Direction des Fonctions Support agit comme un véritable levier opérationnel et stratégique. En lien direct avec la Direction Générale, elle accompagne l'ensemble des établissements et dispositifs dans leur fonctionnement quotidien, leur développement, et leur adaptation aux mutations du secteur. Structurée autour de trois pôles clés – Ressources Humaines, Comptabilité-Gestion et Systèmes d'Information – elle a vu ses missions s'étoffer en 2024 avec l'arrivée d'un associé du programme On Purpose, mobilisé sur deux sujets transverses majeurs : la gestion immobilière et la recherche de fonds propres.

### Ressources Humaines : accompagner les équipes et cultiver une dynamique humaine et engagée

En 2024, le service RH a poursuivi et renforcé son rôle central dans la vie de l'association. Recrutement, gestion des carrières, formation, développement des compétences, suivi social et dialogue avec les instances représentatives : l'équipe RH œuvre à la fois à l'accompagnement individuel et collectif des professionnels, tout en portant les valeurs de l'association dans sa politique managériale et sociale.

Un travail particulier a été mené cette année sur :

- l'amélioration des parcours d'intégration,
- la refonte du plan de formation,
- et la consolidation des outils de pilotage RH (bilan social, suivi des indicateurs, etc.).

## Comptabilité et gestion : piloter, sécuriser et éclairer les décisions

Le pôle comptabilité-gestion assure la fiabilité et la transparence des opérations financières de l'association. Il est garant de la tenue des comptes, de la gestion budgétaire, du respect des obligations réglementaires et fiscales, et de la production des documents financiers (bilans, comptes administratifs, budgets prévisionnels, etc.).

En 2024, des efforts importants ont été menés pour :

- harmoniser les pratiques entre établissements,
- améliorer le suivi analytique par activité,
- accompagner les directeurs dans la lecture et la maîtrise de leurs indicateurs financiers.

Ce renforcement de la gestion contribue directement à une meilleure anticipation des besoins et à une utilisation plus efficiente des ressources.

## Systèmes d'Information : un virage numérique engagé

Le projet de transformation numérique, amorcé en 2023 dans le cadre du programme ESMS Numérique, a franchi une étape décisive en 2024. Les sites pilotes ont été mis en œuvre avec succès, marquant le déploiement opérationnel du Dossier Usager Informatisé (DUI).

Sous la coordination de la cheffe de projet en transformation numérique, ce chantier a mobilisé de nombreuses parties prenantes (directions d'établissement, professionnels de terrain, fonctions support) autour de :

- la structuration des processus métiers,
- la montée en compétence des équipes sur les outils numériques,
- la sécurité et l'éthique de la gestion des données sensibles.

L'objectif à terme : offrir un cadre numérique stable, sécurisé et interopérable, au service de l'accompagnement des usagers et de l'efficacité des pratiques professionnelles.

## Une expertise externe pour renforcer les leviers d'impact

Depuis octobre 2024, Espoir-CFDJ bénéficie de la présence d'un associé On Purpose intégré à l'équipe support de la Direction Générale. Sa mission s'articule autour de deux axes stratégiques :

- **Gestion immobilière :**  
optimisation de l'occupation et de l'entretien du parc immobilier, structuration des outils de suivi, appui à la captation de nouveaux logements pour répondre aux besoins des publics accueillis.
- **Recherche de fonds propres :**  
élaboration d'une stratégie de diversification des ressources, identification de partenaires potentiels, préparation de dossiers de demande de financement.

Cette mission contribue à structurer davantage notre modèle économique et à garantir la pérennité des actions de l'association.

# DIRECTION QUALITE ET DEVELOPPEMENT

## LA DIRECTION QUALITE ET DEVELOPPEMENT EN QUELQUES MOTS...

La Direction Qualité et Développement assure un rôle transversal, alliant appui technique, démarche qualité, innovation et développement stratégique. En 2024, elle a connu un changement de direction, marquant un temps de transition. Son équipe est composée de chargés de projets intervenant à la fois sur les audits qualité et les réponses aux appels à projets.

### Volet Qualité : structuration et enjeux

Depuis 2022, les établissements sociaux et médico-sociaux (ESMS) sont soumis au référentiel qualité de la Haute Autorité de Santé, imposant auto-évaluations, évaluations externes et indicateurs qualité. Espoir-CFDJ s'est engagé depuis 2023 dans cette démarche, avec pour objectifs :

- L'harmonisation des pratiques professionnelles,
- Le respect des exigences réglementaires,
- L'amélioration continue du service rendu aux usagers.

### Actions menées en 2024 :

1 visite qualité, 3 contre-visites, 78 non-conformités identifiées,

35 professionnels mobilisés,

Un plan pluriannuel d'amélioration continue (2024-2029) structuré autour de groupes de travail, COTECH/COFIL, formation (8400 h) et nomination de référents qualité,

### Perspectives 2025 :

Accélération du rythme des visites qualité,

Suivi des plans d'actions correctifs,

Renforcement de la culture qualité dans l'ensemble des établissements,

Préparation des services et établissements aux évaluations externes.

## Développement : Innovation et financement

En 2024, la Direction a impulsé une dynamique forte autour de l'innovation sociale et du développement de projets :

- 20 réponses à appels à projets,
- 5,8 M€ sollicités, 936 688 € obtenus (taux de succès : 16 %),
- Appui direct aux établissements pour faire évoluer les dispositifs,
- Poursuite du développement des fonds propres.

### Perspectives 2025 :

Sélection plus fine des appels à projets,

Renforcement des partenariats territoriaux,

Diversification des sources de financement (fonds propres, mécénat...).

### Le tiers-lieu expérimental de Porchefontaine (Yvelines)

Ouvert fin 2024, ce lieu innovant offre un accueil inconditionnel, un hébergement de répit et un soutien psychologique à des jeunes de 14 à 22 ans en rupture (errance, addictions, fugues, prostitution).

Objectif : 150 jeunes accueillis en 2025.

Ce projet illustre une approche décloisonnée entre protection de l'enfance, insertion sociale et lutte contre la pauvreté.

### Partenariat avec "Le Lieu" (Mulhouse)

Visite immersive en novembre 2024, axée sur l'accueil inconditionnel, la créativité comme levier d'émancipation, et l'ancrage communautaire. Un partenariat a été engagé, visant à construire en 2025 des projets communs, des expérimentations croisées et une mutualisation d'expertises.



# BILAN FINANCIER

## BILAN SIMPLIFIE AU 31 DECEMBRE 2024

	2024	2023
ACTIF IMMOBILISE	4 131 170,00	4 268 679,00
ACTIF CIRCULANT	10 787 781,00	16 160 282,00
TOTAL ACTIF	14 918 951,00	20 428 961,00

	2024	2023
FONDS ASSOCIATIFS	5 140 498,00	6 763 648,00
PROV & FONDS DEDIES	1 353 264,00	2 642 191,00
DETTES ET EMPRUNTS	8 425 189,00	11 023 122,00
TOTAL PASSIF	14 918 951,00	20 428 961,00

## COMPTE DE RESULTAT SIMPLIFIE AU 31 DECEMBRE 2024

	2024	2023
CHARGES	39 236 641,00	39 470 202,00
PRODUITS	37 630 871,00	36 160 037,00
RESULTAT COMPTABLE	- 1 605 770,00	- 3 310 165,00

Services / établissements	Total charges 2024	Total produits 2024	Résultat comptable 2024	Reprise de résultat	Résultat économique 2024
SAE 75	1 094 170,25	1 144 389,53	50 219,28	-19 017,36	31 201,92
SIE 75	608 102,44	642 378,33	34 275,89	-31 850,95	2 424,94
SAVEA 75	1 465 864,25	1 191 403,84	-274 460,41	84 093,33	-190 367,08
SAFE Ados	1 408 641,01	1 369 504,62	-39 136,39		-39 136,39
SAFE Sud	3 399 713,36	3 125 554,03	-274 159,33	212 336,88	-61 822,45
SAFE Centre	3 406 479,07	2 770 053,47	-636 425,60	449 050,67	-187 374,93
SAFE Nord	3 527 583,44	2 961 476,87	-566 106,57	485 720,28	-80 386,29
CAP Espoir	1 126 302,71	933 523,60	-192 779,11	120 056,11	-72 723,00
Jeunes Errants	1 074,66	0,00	-1 074,66		-1 074,66
Prévention spécialisée 77	1 339 603,94	1 189 569,06	-150 034,88	100 000,00	-50 034,88
ISCG	260 208,44	215 130,23	-45 078,21		-45 078,21
SAE 77	4 045 909,27	4 983 347,37	937 438,10	165 415,53	1 102 853,63
SIE 77	831 680,66	875 496,05	43 815,39	4 890,36	48 705,75
SAVEA 77	646 208,04	656 820,07	10 612,03	52 574,43	63 186,46
SAVEA MNA 77	677 997,87	697 118,83	19 120,96	82 948,17	102 069,13
Rencontres d'Espoir	469 145,05	495 498,58	26 353,53		26 353,53
SAFE 94	1 732 730,16	1 522 545,31	-210 184,85	-130 546,00	-340 730,85
Accueil de jour	936 398,68	978 936,89	42 538,21	35 413,63	77 951,84
Prévention spécialisée 94	3 234 764,86	3 155 596,77	-79 168,09	559 224,00	480 055,91
SAVEA 94	1 477 151,50	1 639 442,61	162 291,11	-15 560,00	146 731,11
Les Fermes	1 002 417,09	667 375,69	-335 041,40		-335 041,40
Association	52 510,89	483 910,06	431 399,17		431 399,17
Direction Générale	1 504 387,70	1 691 100,16	186 712,46		186 712,46
SAOH	1 278 594,14	1 488 717,70	210 123,56	5 902,79	216 026,35
PAEJ	545 023,59	501 576,20	-43 447,39		-43 447,39
SAVEA 92	3 077 476,33	2 359 881,89	-717 594,44	668 587,06	-49 007,38
SAVEA 78	1 642 629,38	1 365 996,05	-276 633,33	68 972,97	-207 660,36
Accueil de Jour 78	19 344,25	100 000,00	80 655,75		80 655,75
<b>Total</b>	<b>40 812 113,03</b>	<b>39 206 343,81</b>	<b>-1 605 769,22</b>	<b>2 898 211,90</b>	<b>1 292 442,68</b>

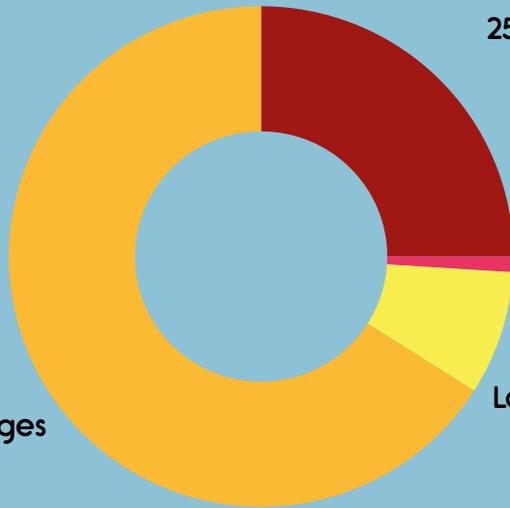
# CHARGES 2024

Autres charges  
25%

Amortissements  
1%

Loyers immobiliers et charges locatives  
8%

Salaires et charges  
66%



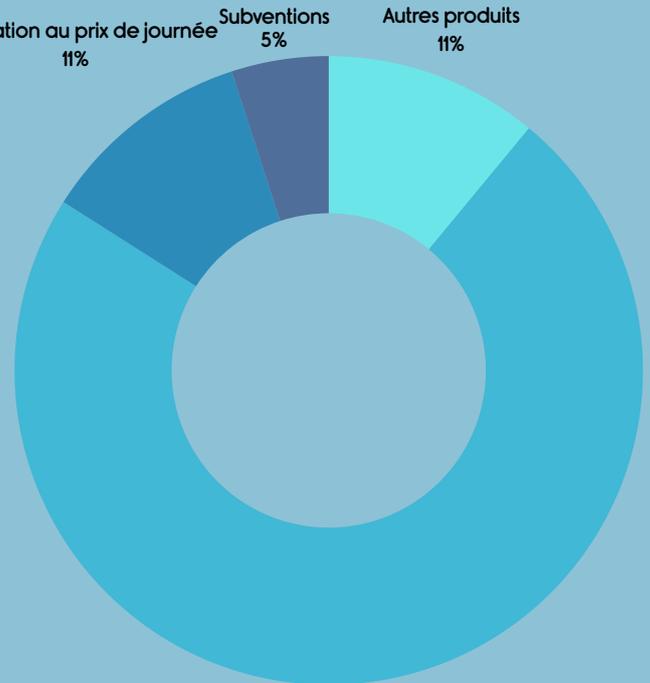
# PRODUITS 2024

Facturation au prix de journée  
11%

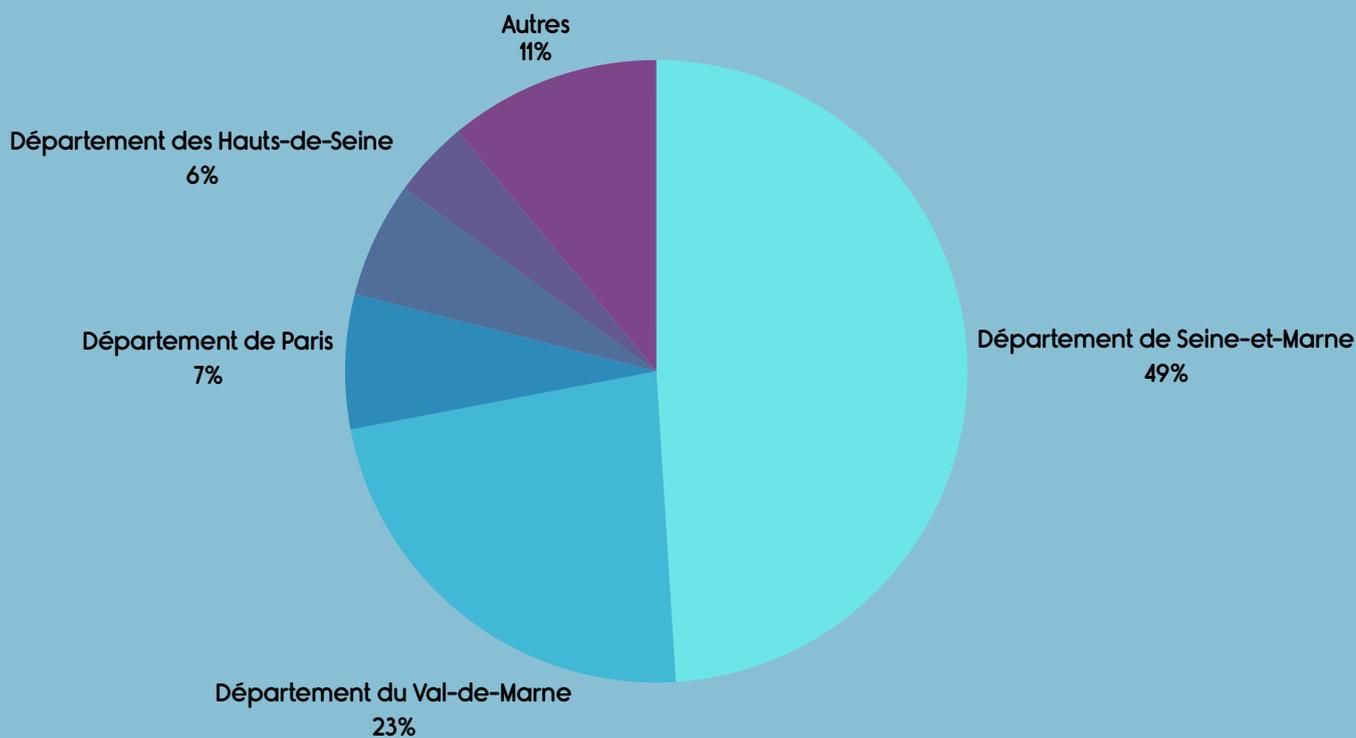
Subventions  
5%

Autres produits  
11%

Dotations globales  
73%

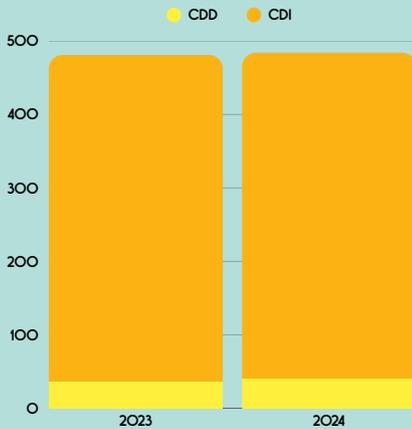
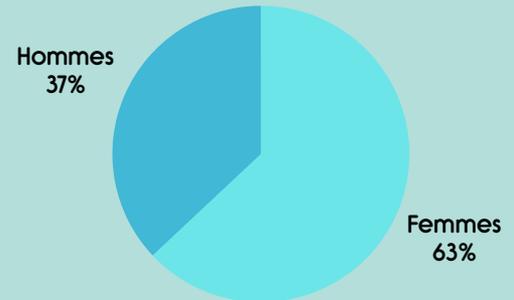
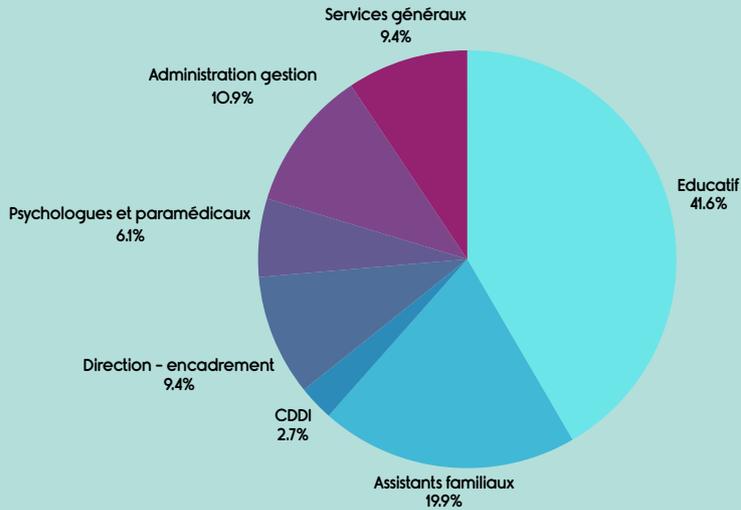


# REPARTITION DES PRODUITS SELON NOS PRINCIPAUX FINANCEURS



# BILAN SOCIAL

Au 31 décembre 2024, ESPOIR – CFDJ comptait un effectif de 484 salariés avec 465,88 ETP et 376 salariés permanents, c'est-à-dire présent du 1er janvier au 31 décembre 2024.

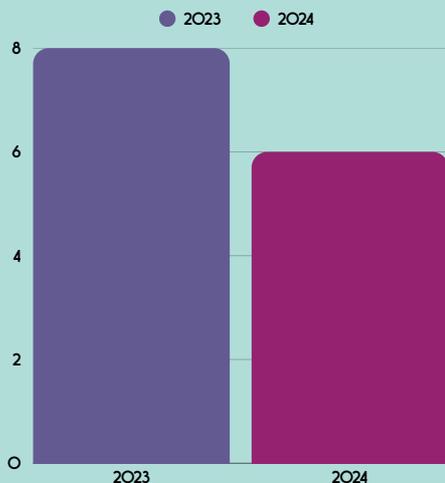


Comparaison de la répartition des CDD et CDI entre 2023 et 2024

Parmi ces 376 salariés, 92% sont à temps complet. L'âge moyen des salariés est de 43,68 (43,65 ans en 2023).

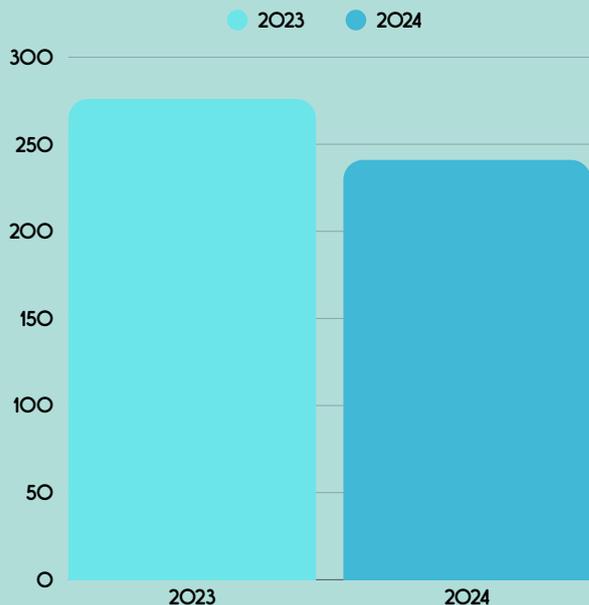
40% des salariés restent entre 1 et 5 ans dans l'association. L'ancienneté moyenne est de 5,65 ans

Au 31 décembre 2024, l'association comptait 347 femmes et 137 hommes. 71% des postes de cadre sont tenus par des femmes.



634 heures en formations individuelles et 2944 heures en formations collectives ont été effectuées.

L'association a financé les formations individuelles à hauteur de 20 334 € et les collectives à hauteur de 113 950 soit 544 € en moyenne par stagiaire.



La répartition des professionnels ayant suivi une formation collective est la suivante

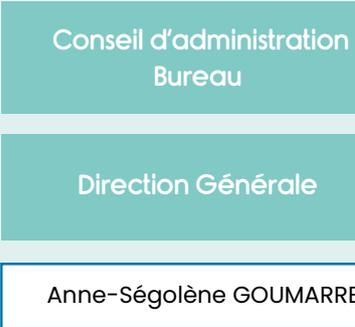
- 74% non cadres
- 26% cadres

La répartition des professionnels ayant suivi une formation individuelle est la suivante

- 50% non-cadres
- 50% cadres

Nombre de stagiaires en formation collective

# ORGANIGRAMME AU 31 DECEMBRE 2024



Direction  
SAVEA 78, Tiers-lieu 78  
Intérim AJ, PAEJ 94

**Khelifa  
MESLOUB**

SAVEA 78

Bouchra  
HAJJI

Tiers lieu 78

NC

Accueils de jour

Géraud  
SOUILLAC

PAEJ Créteil &  
Cachan

Cédric  
DESCAMPS

Direction  
SAFE 77

**Rodolphe  
BENKOVIC**

Dir.Adjointe  
Gwendaline  
GOUBAULT

SAFE NORD

Aurélie  
CUNIERE

SAFE CENTRE

Filik  
GUNDOG

SAFE SUD

Fabienne  
MALHAT

SAFE ADOS

Arnaud  
LAFUE

Direction  
MNA 77

**Sébastien  
LESCOP**

SAVEA 77

Carine  
LA PERNA

RENCONTRES  
D'ESPOIR

Ingrid  
EBNER

CAP  
ESPOIR

Andréa  
ZOICAS

Direction  
PREV 77, ISCG 77

**William  
DETOURNAY**

PRÉVENTION  
SPÉCIALISÉE 77

ISCG

Audrey  
RIPOLL

Direction des Fonctions Supports RH et  
Comptabilité

Xavier DOUZENEL

Direction Qualité, Développement  
et Communication

Antoine SCHANG

Assistante de la Directrice Générale  
et du Président

Sylvie MAURICE

Direction  
PREV 94

Direction  
ACT EDUC 77

Direction  
SAFE 94, SAVEA 94,  
SAOH, TIERS-LIEU

Direction  
Fermes, ACI,  
Intérim SIE 75, SAE 75

Direction  
SAVEA 92, Intérim  
SAVEA 75

Christophe  
GUYOT

Fabrice  
LEFEBVRE

Quentin  
VERNAY

Mahalia  
FADIGA

Belkacem  
HESSAS

Dir.Adjoint  
Fethi  
CHEFRAFRA

Dir.Adjoint  
Mathieu  
VAURE

SAFE 94

BUPI-EOLE-ACI-  
Micro folies

SAVEA 92

PREVENTION  
SPECIALISEE 94

SAE 77

NC

Alexandra  
GRAS

Axel  
LABRIDY

Mohammed  
SMAALI

Elodie  
BEAUJARD

SAVEA 94

SIE 75

SAVEA 75

Villar  
CHATELUS

Boris  
MEYER

Patricia  
LIBBRA

Marion  
KLEIN

NC

Caroline  
RICHARD

Fabienne  
FRESSART

SAOH -  
Tiers-Lieu  
Alimentaire

SAE 75

Elsa  
MASSON

Marion  
SCHELSTRAETE

Oumelkhir  
CHARIF

NC

Eric  
FAIFE

SIE 77

Annick  
BERGER

NC

SAE R 77

Élodie HAZARD





LES PERSPECTIVES

# PERSPECTIVES 2025

## CONSOLIDER, DEVELOPPER ET AFFIRMER NOTRE ENGAGEMENT

En 2025, Espoir-CFDJ poursuivra la mise en œuvre des six grandes ambitions de son projet associatif, pour un développement structuré, éthique et durable.

- Développer l'association avec cohérence

Espoir souhaite renforcer sa présence territoriale et son impact, tout en accompagnant l'ouverture ou la transformation de plusieurs dispositifs (Tiers-lieu de Versailles, SAFE 94, AEMO 77...).

Une attention particulière sera portée à la veille stratégique, à l'organisation interne, à la montée en charge du tiers-lieu de Versailles, et à l'intégration des enjeux environnementaux dans le fonctionnement de l'association.

- Renforcer la qualité des accompagnements

L'association poursuivra la structuration de sa démarche qualité (référentiel HAS, cartographie des risques), l'harmonisation des pratiques, la valorisation de la parole des personnes accompagnées et la déclinaison concrète de ses engagements éthiques.

- Améliorer la qualité de vie au travail

Espoir consolidera ses fondamentaux RH (politique salariale, formation, GEPP), poursuivra sa transformation numérique (déploiement du DUI, changement de prestataires d'infogérance).. L'association souhaite également développer une stratégie immobilière adaptée aux besoins des équipes et des publics.

ESPOIR



Journée projet associatif - 16 nov 2019

Illustration

- Développer la communication et le sentiment d'appartenance

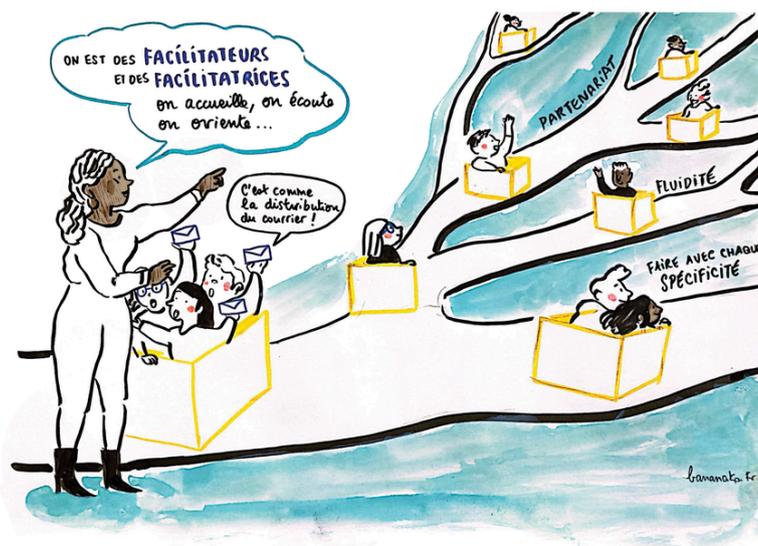
Nous souhaitons que l'année soit marquée par le renforcement de la visibilité externe et la valorisation des projets phares, tout en créant davantage de liens entre administrateurs, salariés et adhérents via des événements partagés et des outils internes repensés.

- Affirmer notre position dans le débat public

Espoir souhaite se positionner davantage comme un acteur référent du champ social, notamment sur la question des mineurs non accompagnés, avec une stratégie de plaidoyer portée par sa commission dédiée.

- Renforcer les partenariats

Dans le contexte actuel, il est essentiel de pouvoir échanger régulièrement avec les autorités de tarification, tout en structurant notre participation dans les instances locales et en consolidant les coopérations associatives.



# REMERCIEMENTS

Nous tenons à remercier chaleureusement l'ensemble des salariés, des bénévoles, des administrateurs, des adhérents ainsi que nos partenaires pour leur engagement et leur confiance

# PARTENAIRES



**Yvelines**  
Le Département





# CONTACTS

## **Hauts-de-Seine (92)**

### **SAVEA 92**

1, allée des bas Tilliers 92230 Gennevilliers

Tél. : 01 84 78 28 38

Email : secretariat78-92@espoir-cfdj.fr

### **Saint-Denis (93)**

#### **Direction Générale**

53 Boulevard Ornano 93200 Saint-Denis

Tél. : 01 55 43 28 28

Email : espoirsiege@espoir-cfdj.fr

### **Service d'Actions Educatives (SAE) Paris**

19, rue de la Dhuis 75020 Paris

Tél. : 01 42 02 49 56

### **Service d'Investigations Educatives (SIE) Paris**

19, rue de la Dhuis 75020 Paris

Tél. : 01 42 02 49 56

### **SAVEA 75**

19, rue de la Dhuis 75020 PARIS

Tél. : 01 42 02 49 56

### **Ferme d'Espoir des Jardins d'Eole**

27, rue d'Aubervilliers 75018 Paris

Tél. : 06 20 01 98 99 / 09 52 83 33 23

Email : contactfermesparis@espoir-cfdj.fr

### **Seine-et-Marne (77)**

#### **Service d'Actions Educatives (SAE) Seine-et-Marne**

57, avenue Eiffel 77220 Gretz-Armainvilliers

Tél. : 01 78 90 12 80

Email : sae77gretz@espoir-cfdj.fr

#### **Service d'Actions Educatives Renforcées (SAE R)**

##### **Seine et Marne**

57, avenue Eiffel 77220 Gretz-Armainvilliers

Tél. : 01 78 90 12 80

Email : sae77gretz@espoir-cfdj.fr

### **Service d'Investigations Educatives (SIE)**

#### **Seine-et-Marne**

8, rue de la confiturerie 77120 Coulommiers

Tél. : 01 78 90 12 80

Email : sie77@espoir-cfdj.fr

### **AFS Esbly**

3, place de l'Europe 77450 Esbly

Tél. : 01 64 63 11 22

### **AFS Tournan**

8, rue Paul Hastier 77220 TOURNAN

Tél. : 01 64 06 46 46

Email : espoirtournan@espoir-cfdj.fr

### **AFS Le Mée**

335, rue du Bois Guyot 77350 Le Mée-sur-Seine

Tél. : 01 64 37 61 61

Email : pfslemee@espoir-cfdj.fr

### **Espace Pluriel d'Accompagnement Educatif (EPAE)**

25, boulevard des artisans 77700 Bailly-Romainvilliers

Tél. : 01 85 54 01 72

Email : epae@espoir-cfdj.fr

### **SAVEA 77**

20, rue du Commandant Berthault 77450 Esbly

Tél. : 01 60 01 90 59

### **Le Foyer de Tournan**

14, rue Georges Clémenceau 7720 Tournan

Tél. : 01 64 06 46 46

Email : collectif77@espoir-cfdj.fr

### **Prévention Spécialisée Seine-et-Marne**

8, rue de Buat 77160 Provins

Tél. : 01 64 00 12 34

Email : provinsprevention77@espoir-cfdj.fr

**ISC Moissy-Cramayel**

8 rue de la Confiturerie 77120 Coulommiers  
Email : [iscmoissy@espoir-cfdj.fr](mailto:iscmoissy@espoir-cfdj.fr)

**ISC Pontault-Combault**

8 rue de la Confiturerie 77120 Coulommiers  
Email : [iscpontault@espoir-cfdj.fr](mailto:iscpontault@espoir-cfdj.fr)

**Val-d'Oise (95)****Les Brigades Vertes d'Espoir-CFDJ**

Redoute de la Butte Pinson, 34 sentier Enceinte du Fort  
- 95360 Montmagny  
Tél. : 0952833323  
Email : [lesbrigadesvertes@espoir-cfdj.fr](mailto:lesbrigadesvertes@espoir-cfdj.fr)

**Ferme de la Butte Pinson**

16 rue Suzanne Valadon 95360 Montmagny  
Tél. : 0952833323  
Email : [contactfermes95@espoir-cfdj.fr](mailto:contactfermes95@espoir-cfdj.fr)

**Val-de-Marne (94)****AFS Vitry**

62, rue Jules Lagaisse 94400 Vitry-sur-Seine  
Tél. : 01 45 21 67 00  
Email : [accueilvitry@espoir-cfdj.fr](mailto:accueilvitry@espoir-cfdj.fr)

**Le Dispositif d'Accompagnement des Mineurs Isolés  
Etrangers (DAMIE)**

193/197, avenue Maurice Thorez 94200 Ivry-sur-Seine  
Tél. : 01 83 75 47 47  
Email : [damie@espoir-cfdj.fr](mailto:damie@espoir-cfdj.fr)

**Le Service d'Accueil d'Orientation et d'Hébergement  
(SAOH)**

4, rue Jean Becot 94400 Vitry-sur-Seine  
Tél. : 01 46 75 93 03  
Email : [seoh@espoir-cfdj.fr](mailto:seoh@espoir-cfdj.fr)

**Prévention spécialisée du Val-de-Marne**

3, rue Langlois 94400 Vitry-sur-Seine  
Tél. : 01 45 73 04 72  
Email : [prevespoir94@espoir-cfdj.fr](mailto:prevespoir94@espoir-cfdj.fr)

**PAEJ Créteil**

2, rue de la Terrasse 94000 Créteil  
Tél. : 01 41 78 94 10  
Email : [paejcreteil@espoir-cfdj.fr](mailto:paejcreteil@espoir-cfdj.fr)

**PAEJ Cachan**

19 Rue Cousté 94230 Cachan  
Email : [paejcatchan@espoir-cfdj.fr](mailto:paejcatchan@espoir-cfdj.fr)

**AJ Créteil et Alfortville**

49, rue Marcel Bourdarias 94140 Alfortville  
Tél. : 01 41 79 02 88  
Email : [accueildejour94@espoir-cfdj.fr](mailto:accueildejour94@espoir-cfdj.fr)

**Yvelines (78)****SAVEA 78**

Immeuble Plein Centre II 41 avenue du Centre 78180  
Montigny-le-Bretonneux  
Tél. : 01 84 78 28 38  
Email : [secretariat78-92@espoir-cfdj.fr](mailto:secretariat78-92@espoir-cfdj.fr)

Direction Générale  
53 boulevard Ornano  
93200 SAINT-DENIS  
01 55 43 28 28

Siège Social  
282 rue des Pyrénées  
75020 PARIS  
[espoirsiege@espoir-cfdj.fr](mailto:espoirsiege@espoir-cfdj.fr)

